safac
N° 89
15 FF

Folklore de Champagne

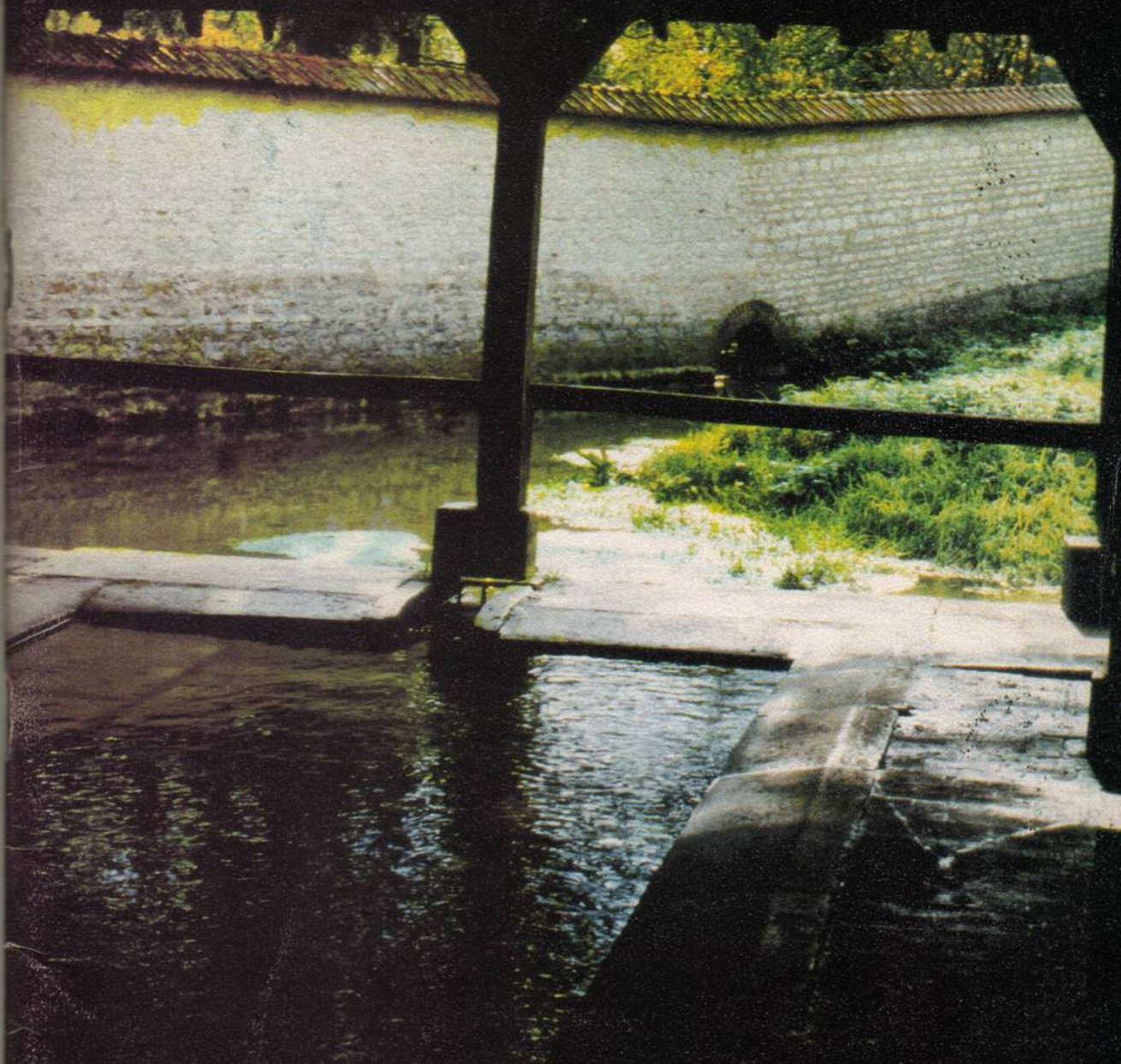

AU LAVOIR

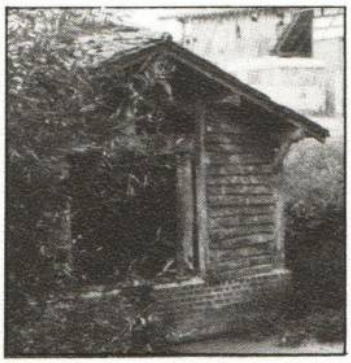

Lavoir de Yèvres.

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	70 F
Simple	60 F
Etranger	80 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

SEPTEMBRE 1984

numéro 89

LES LAVOIRS

Enquête
Jean Daunay

Imprimerie NÉMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 3e trimestre 1984
Commission Paritaire n° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

NOS CORRESPONDANTS

Comme à l'habitude, nos correspondants ont répondu nombreux à l'enquête que nous avons menée, ayant trait aux lavoirs.

Cette fois-ci, nous avons choisi de publier quelques unes des monographies qui nous ont été envoyées (textes, croquis et photographies). Elles occuperont la première partie de notre bulletin. La seconde sera consacrée à une rapide synthèse de l'ensemble des réponses.

Nous découvrirons ainsi comment l'ingéniosité de nos aïeux a permis que soit lavé (et souvent bien lavé) le linge de nos grands-mères.

De nos lavoirs, il n'est pas que la charpente et les murs. S'ils ont leur importance et si l'aspect extérieur d'un lavoir importe en son environnement, il est intéressant que nous cherchions à connaître comment y ont travaillé les laveuses qui l'ont fréquenté, quel « confort » elles y ont trouvé et quels petits détails ont permis qu'elles lavent et rincent leur linge dans de bonnes conditions.

Grâce aux précisions fournies par nos correspondants, nous avons essayé de comprendre comment nos parents étaient intervenus dans l'aménagement de leurs lavoirs. Afin que les lavandières affrontent plus commodément l'eau, pour des lavages qui devenaient de plus en plus fréquents.

Jean DAUNAY.

Photos de couverture :

I. Auxon. Ph. Jossinet. Plan p. 89-35.
IV. Trannes.

AU LAVOIR

QU'EST-CE, POUR NOUS, QU'UN LAVOIR ?

Un lieu, aménagé ou non, où l'on peut laver.

Ce peut être le simple endroit près duquel une laveuse atteindra la rivière, près duquel elle pourra installer son matériel et y trouver suffisamment d'eau pour y laver et rincer son linge. Quelques pierres brutes, tout au plus, pour caler sa planche et son garde-genoux.

Ce peut être aussi la surface au sol, aménagée en forme de bassin ou encore un bac réservoir dont on a assuré l'approvisionnement en eau.

Lorsqu'actuellement nous parlons d'un lavoir, il semble qu'en priorité nous pensions au bâtiment tel qu'il apparaît effectivement à nos yeux, à ses murs, à son toit et à sa charpente. La fonction du lavoir s'estompe au profit de son architecture.

Celle-ci a évidemment son importance. Elle conditionnait le confort des laveuses ; elle les gardait des intempéries ; elle permettait qu'elle travaillent sous un éclairage satisfaisant.

Mais l'habitabilité d'un lavoir est essentielle, elle aussi. Un lavoir doit être aménagé pour que les laveuses puissent être, à tous moments, en contact effectif avec l'eau et ce, dans les meilleures conditions. L'eau est parfois capricieuse, sujette aux crues ; son niveau peut varier. Pour une laveuse, le plan d'eau doit rester stable sinon elle est obligée de manœuvrer pour s'en approcher ou s'en retirer. Voilà pourquoi ont été imaginées diverses mécaniques, fort simples parfois, ou compliquées de chaînes, roues dentées, vis sans fin et manivelle, destinées à rapprocher les lavandières de l'eau dont elles ont besoin.

Un lavoir représente donc, en fait, l'abri des lavandières mais aussi et surtout le lieu où elles peuvent avoir le meilleur contact avec un plan d'eau.

NOTRE ENQUÊTE

Depuis quelques années, on a semblé redécouvrir les lavoirs. On s'est attaché à les retrouver, cachés souvent dans la verdure, en des bas-fonds, oubliés pour la plupart. On a vanté leur charme discret, l'élégance de leur charpente et de leur toit.

Mais on ne les a guère contemplés que de l'extérieur et il semble qu'on n'ait point trop osé en pousser la porte... quand ils en possèdent encore une.

Des femmes ont œuvré là, au bord de l'eau, autour du bassin intérieur. Quelques unes le fréquentent peut-être encore.

Sans négliger pour autant le charme désuet des lavoirs qui nous ont été conservés, nos correspondants se sont attachés à y descendre. Ils sont allés au contact de l'eau. Il ont foulé les sols ou les planchers de ces anciens lieux et ce sont leurs observations, leurs sentiments qui font l'essentiel de ce bulletin.

Les monographies que nous avons voulu présenter à nos lecteurs sont très diverses et très diversement présentées, selon la personnalité de chacun des auteurs. Elles intéressent des secteurs aussi différents qu'un village ou une ville. Elles concernent des lieux ou l'eau abonde et d'autres où elle est rare. Elles parlent de lavoirs en Marne ou bien en Aube ou en Haute-Marne. Nous les avons choisies qui content avec des mots l'histoire d'un ou plusieurs lavoirs, ou bien emploient le croquis ou bien encore utilisent la photographie.

Ces monographies, les voici :

Beaucoup d'eau, trois lavoirs à Ludes-le-Coquet (Marne).
La Mère Denis aurait aimé laver à Trancault-le-Repos (Aube).
Le dossier technique du lavoir d'Ossey-lés-Trois-Maisons (Aube).
Le dossier administratif du lavoir de Lirey (Aube).
Les lavoirs de Saint-Dizier (Haute-Marne). Reportage photo.
A la recherche de l'eau, pour un lavoir, à Voigny (Aube).
Les lavoirs de Troissy (Marne). Par le croquis.
Les lavoirs en étoile de Bussières-lés-Belmont (Haute-Marne).
Vie et mort d'un lavoir à Bogny-sur-Meuse (Ardennes).

LUDES-LE-COQUET

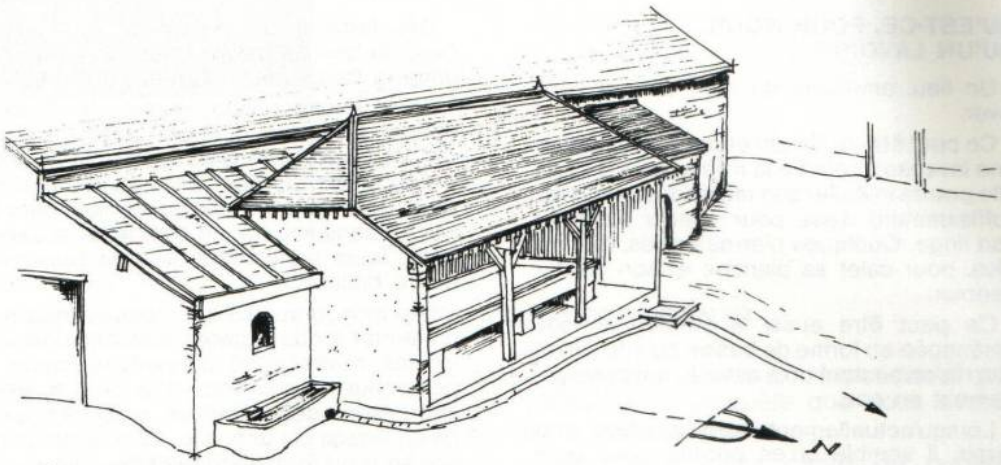

Perspective place de la république.

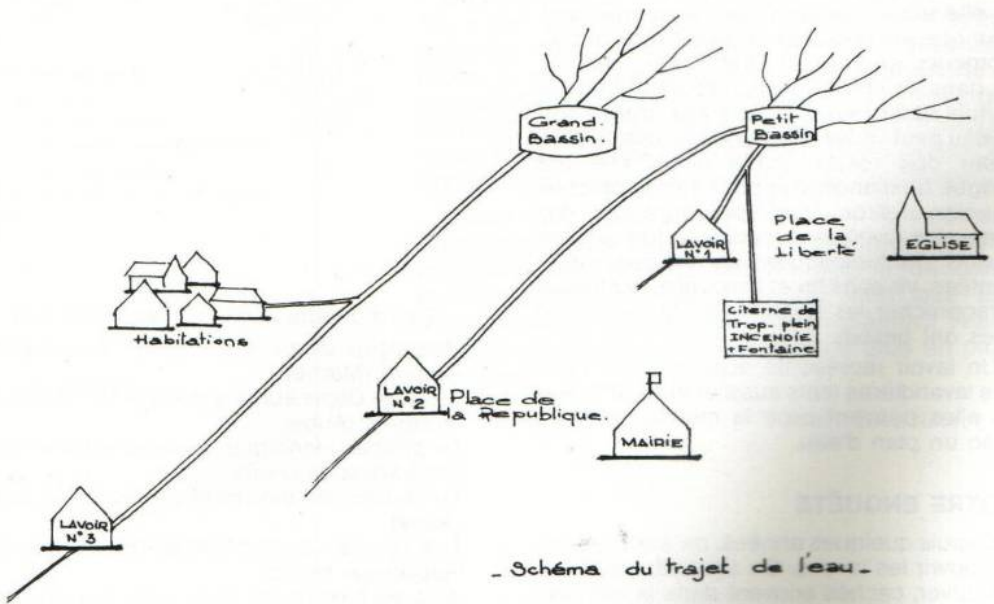

- Schéma du trajet de l'eau -

Croquis N. Sohet
Repris par D. Juvenelle

BEAUCOUP D'EAU, TROIS LAVOIRS, A LUDES-LE-COQUET (MARNE)

L'eau ne manque pas à Ludes. C'est toute l'histoire du captage des nombreuses sources du village que nous conte N. Sohet. Elle nous dit comment — presque luxueusement — l'eau de source a été mise à la disposition des habitants. Et comment, aujourd'hui, on semble oublier cet important moment de la vie du village.

L'origine des lavoirs de Ludes se situe au XIXe siècle. En effet, sur l'un des réservoirs les alimentant, on peut lire la date de 1875.

A Ludes fonctionnaient trois lavoirs, le premier, Place de l'Eglise (Place de la Liberté), le second, Place de la République, proche de la Mairie, au centre ; et le troisième, rue Victor-Hugo, desservant le bas du village.

Trajet de l'eau

La forêt communale, située au-dessus du village, est pourvue de nombreuses sources d'eau potable, plus ou moins importantes. Cette eau était recueillie dans un bassin (dit Petit Bassin), voûté, briqueté, en ogive, clos par une porte datée de 1875 et situé à l'intérieur du bois. Canalisée, l'eau alimentait le lavoir de l'église et celui de la place de la République. Le trop-plein du lavoir de l'église se déversait dans une citerne de plusieurs centaines d'hectolitres qui alimentait elle-même plusieurs fontaines réservées à la lutte contre l'incendie. Un autre bassin (dit Grand Bassin) approvisionnait en eau courante les habitations ainsi que le troisième lavoir, en bas du village.

Trois lavoirs

Ils étaient, à peu de chose près, identiques. Les murs en étaient construits en briques de pays, Ludes possédant sa briqueterie. La charpente était en chêne et, chose surprenante dans un village qui possédait 22 tuileries, ils étaient coiffés d'ardoises, décorés, au faîte, de zinc et de tuiles faîtières. On a dû préférer l'ardoise pour sa longévité.

Un robinet réglait l'arrivée de l'eau. Ce robinet était indispensable pour tenir compte d'un manque d'eau possible, surtout en été. Deux bacs en pierre bleue de Givet, comportant un rebord de 10 cm, bien assis sur trois blocs de même pierre, étaient accolés, séparés par une goulotte qui permettait l'évacuation du trop plein du premier dans le deuxième. L'eau se vidait par une seconde goulotte et disparaissait dans un regard, également en pierre bleue.

Canalisée sous la place, l'eau terminait sa course dans les caniveaux.

Le sol était couvert de carreaux ou pavés rouges, de Ludes. Quatre pavés accolés ensemble, formaient un grand carré. Le sous-mur de pierre bleue de Givet supportait l'assise des poutres de chêne.

Le lavoir de la place de la République était flanqué sur deux côtés d'un banc en pierre de Givet, supporté par une maçonnerie en pierres du pays, assemblées à la poudre de tuiles, à la chaux et au sable quelquefois. Ces pierres, nos grands-pères les avaient ramassées pendant l'hiver, sur la « montagne », dans les bois communaux, pour être employées sur les routes et pour les maçonneries communales. Ainsi avaient-ils payé, en nature, leurs contributions.

Les femmes venaient laver avec leur brouette, transportant leurs paniers de linge, le savon, la brosse en chiendent et la batte de bois. Selon l'abondance de leur lessive, certaines portaient le linge à dos dans une hotte en osier. Elles avaient soin d'interposer entre leur dos et la hotte, un épais tablier afin qu'au retour, elles ne soient pas trempées.

Pour les villageoises, le lavoir était un lieu de causette et quelquefois le rendez-vous des amoureux. Le lavoir de la place de la Liberté servait de halle pour le marché. Les ouvriers tuiliers venaient s'y approvisionner en volailles, légumes, œufs et beurre, auprès des producteurs locaux. Ce lavoir fut construit au même endroit où, en 1793, une halle de bois fut incendiée. Le lavoir de la place de la République voyait, chaque année l'« alambiqueux » ou bouilleur de cru, distiller la « dédaine ». En été, certains vignerons, avant de remonter à la maison, passaient au lavoir « débrouzer » (nettoyer) un peu leurs chaussettes. Ce bâtiment servit longtemps d'abri contre le grand soleil ou la pluie imprévue. On y attendait l'arrivée du bus hebdomadaire. Une laveuse professionnelle y lavait les tabliers blancs de la maison Heidsick puis Canard-Duchêne, ainsi que le linge des personnes aisées.

A la gauche du lavoir, une remise de même construction abritait le sable et les outils nécessaires à l'ouvrier communal pour lutter, l'hiver, contre le verglas. Cette remise briquetée, couverte de zinc, trouvait son éclairage par une « boguette » (lucarne) fermée par un cadenas. Une porte de bois verrouillait l'endroit. Un bac, toujours en pierre bleue de Givet, pourvu d'un robinet, servait au bouvier qui y faisait boire ses bêtes. Il servait aussi aux vignerons qui y conduisaient leurs chevaux. L'eau usée du bac empruntait le même chemin que celle du lavoir.

A droite, une petite cabane briquetée, connue sous le nom de « Boîte à puces » servait de refuge aux gens du voyage, aux

clochards, aux vagabonds. Ils y dormaient sur le bat-flanc (lit de bois) garni de paille... Un toit, toujours en zinc, couvrait ce local. On y accédait par une porte de bois au-dessus de laquelle une « boguette » munie de barres en croix et de grillage permettait l'aération. De temps en temps, le garde-champêtre donnait un coup de balai dans le local et poussait les détritus au milieu de la place. Il les brûlait puis regarnissait le lit de bois avec de la paille fraîche. C'était une façon curieuse de désinfecter.

A une certaine époque, on recouvrait d'un crépi, les murs de briques. Les habitants de Ludes confectionnaient eux-mêmes cet enduit. Les bricots de tuiles (déchets) étaient récupérés. A la veillée, pendant que les femmes brodaient, les hommes se réunissaient dans une cave comportant des tables de pierre. A l'aide de gros maillets dans lesquels étaient enfoncés des clous jusqu'à la tête, ils réduisaient en fine poudre rouge les tuiles cassées. Mélangé ensuite à la chaux et à l'eau, ce matériau servait à jointoyer les carreaux de craie. On s'en servait encore pour réaliser les enduits extérieurs, ce qui leur donnait cette couleur rosée très réputée et très recherchée actuellement en Champagne.

Les lavoirs eurent leur période de gloire avant que l'invention des machines à laver ait conquis nos Luyates. Après les avoir très régulièrement fréquentés, elles n'y vinrent que pour rincer puis n'y entrèrent presque plus.

Nos lavoirs subirent alors un sort horrible : la démolition. Cela se fit après décision du conseil municipal, en 1950.

Celui de la Place de l'église gardait sa propreté. Il était en bon état. On le remplaça par un triste parc de stationnement décoré d'affreux placards publicitaires.

Le lavoir de la Place de la République laissa sa place à un kiosque désert, en béton, sans charme ni accoustique.

Le vent de la démolition n'épargna pas le troisième.

On oublia le qualificatif de « coquet » donné à notre village. Il en fut blessé. Il fut attristé aussi par la disparition de ses lavoirs et, enfin, meurtri par la démolition de son château. Sans oublier l'interdiction d'une réjouissance populaire, légendaire et historique, les très célèbres Brandons de la St-Jean.

Nicole Sohet.

Liste des informateurs non cités au hasard des textes, des croquis ou des photographies.

Brienne-la-Vieille (A). P. Vautrin.

Broussy-le-Petit (M). Abbé Colombar.

Courtenot (A). A. Ribault.

La Saulsotte (A). F. Mizelle.

Villeneuve-aux-Chemins (A). R. Jay.

LA MÈRE DENIS AURAIT AIMÉ LAVER A TRANCAULT-LE-REPOS (AUBE)

Que de lavoirs aménagés sur l'Orvin et le Rognon ! Des lavoirs personnalisés, dont on sait qui les a construits et dont M. Simonnet nous dit qui les a utilisés.

Il était enfant et c'est avec sa mère qu'il a vécu la vie de ces lieux humides, bruyants et attachants.

Il n'existe plus de lavoirs sur la commune de Trancault-le-Repos. Seules, deux carcasses de lavoirs, recouvertes de tôles ondulées vont bientôt s'écrouler.

Au milieu de ce siècle, il y en avait encore dans les environs une vingtaine, tant sur l'Orvin que sur les rives de son affluent, le Rognon.

Dix d'entre eux, dont cinq à usage individuel, étaient grossièrement aménagés. Quelques pierres placées au bord de l'eau, avec des bouts de bois ou des fagots ou bien de la paille (qu'il fallait souvent remplacer) contenaient l'eau. Deux piquets servaient à retenir la planche à laver. Sur deux autres piquets, surmontés d'une traverse, on déposait le linge à rincer ou à laver.

En chaque lavoir, il existait deux emplacements l'un à côté de l'autre mais à des niveaux différents ; on changeait la planche de place suivant que l'eau était plus ou moins haute.

Les lavoirs individuels se trouvaient en bout de propriété ; la planche à laver était laissée sur place ainsi que le garde-genoux qui était retourné par la laveuse avant qu'elle quitte les lieux.

Les cinq lavoirs collectifs, à ciel ouvert, se trouvaient bien répartis dans le village et faciles d'accès. Vingt lavoirs à cette époque pour 250 habitants. Presque toutes les laveuses pouvaient faire leur lessive en début de semaine. Elles étaient voisines de lessivage comme d'habitation et avaient leur tour de lavage ; la routine et les habitudes faisaient qu'elles n'attendaient pas et qu'il ne se trouvait jamais deux « ennemies » côte à côte.

Elles arrivaient toutes avec la brouette chargée de la lessiveuse de linge chaud (appréciable en hiver), du garde-genoux, d'un baquet ou d'une bassine, avec brosse et savon. Elles apportaient aussi la planche qu'elles se passaient de l'une à l'autre : la première l'apportait, la dernière la remportait.

Il y avait la laveuse « mère de famille » qui faisait en général sa lessive chaque semaine, quelquefois plus souvent. La laveuse « de métier » lavait presque tous les jours pour des particuliers. La laveuse « de ferme » lavait le linge des fermiers, celui aussi des ouvriers logeant à la ferme, les toiles, les sacs, etc.

La mauvaise laveuse était appelée lavocheuse.

Dix autres lavoirs à usage individuel étaient couverts et fermés sur trois côtés. Neuf se trouvaient sur la rive droite du Rognon. Ils étaient de petites dimensions, utilisables par deux ou trois laveuses, offrant l'avantage de les mettre à l'abri des intempéries. Ils mesuraient environ trois mètres de façade, le long de l'eau, deux mètres de largeur et trois mètres à trois mètres cinquante de hauteur, avec un auvent d'un mètre au-dessus de l'eau. Trois de leurs côtés étaient fermés par des planches ; une seule porte ouvrait sur l'arrière ou le côté. Leur charpente en bois reposait sur quatre grosses pierres ou bien un sous-mur. Ils étaient couverts de tuiles mécaniques, bientôt remplacées par des tôles au fur et à mesure que le lavoir s'est dégradé. Le sol en était un plancher grossier ou la terre battue. Le garde-genoux était rembourré de paille. Quand la lessive n'a plus été faite à la cendre de bois, si difficile à extraire du tissu, le battoir a été abandonné.

Le débit assez important de l'Orvin imposait qu'on prévoie deux emplacements à deux hauteurs différentes pour recevoir la planche à laver ; comme il était nécessaire que cela existe sur les rives du Rognon. Le lit de ce dernier cours d'eau était creusé et élargi en période sèche, pour qu'on puisse disposer d'une plus grande quantité d'eau devant chaque lavoir ; un barrage était dressé en aval avec des pierres et des planches, pour maintenir le niveau d'eau près de la planche.

En 1976, le Rognon est resté à sec plusieurs mois (mais il n'y avait déjà plus de laveuses). Comme en 1926, année où les lessives ont été acheminées vers l'Orvin.

Un jour, une femme de Trancault faisant sa lessive sur l'Orvin est tombée à l'eau. Grâce aux cris qu'elle a poussés et grâce aussi à ses cotillons qui « gonflèrent » opportunément dans l'eau, elle fut sauvée de la noyade. Son fils qui se trouvait dans les parages la retira à temps de sa fâcheuse posture.

Le dixième lavoir couvert, dit « de la basse-cour », se trouvait à cheval sur un canal de dérivation de l'ex-château de Trancault, près de l'Orvin, édifié sur des murs en pierre, charpente en bois couverte de tuiles mécaniques et fermé sur trois côtés par des planches. Deux vannes réglaient le débit d'arrivée, d'évacuation, et maintenaient le niveau d'eau. Il n'en reste aujourd'hui que la maçonnerie.

TRANCAULT-LE-REPOS

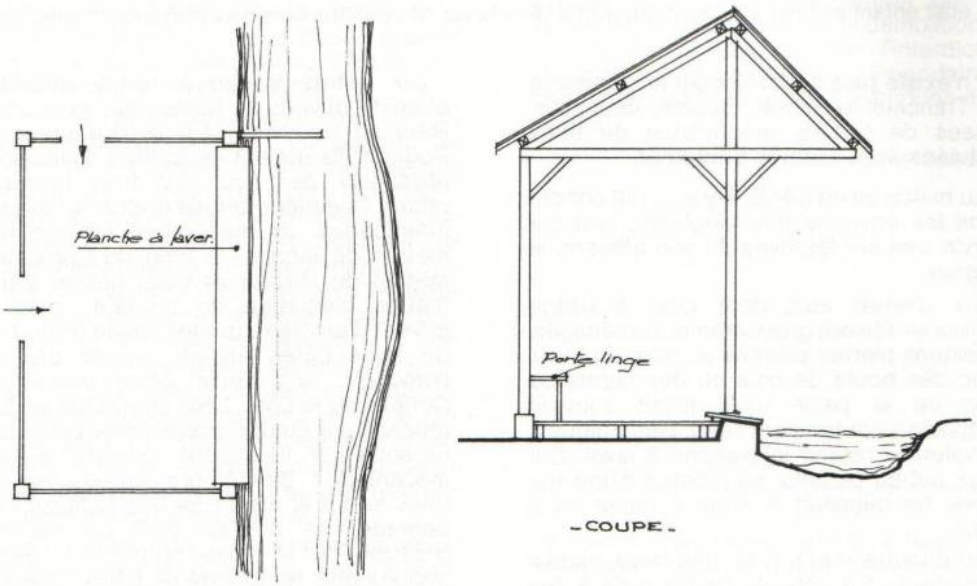

Lavoir ouvert sur le Rognon

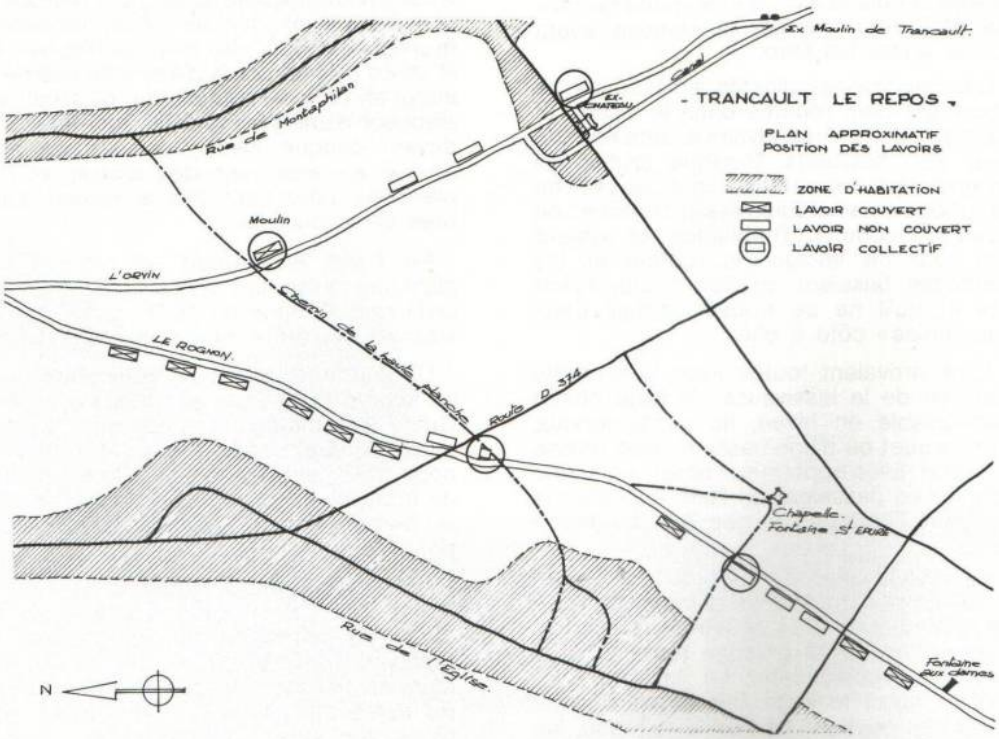

Croquis et plan de P. Simonnet, repris par D. Juvenelle

Le lavoir du moulin de la Haute-Planche était, à l'origine, couvert en paille puis, vers 1920, les tuiles remplacèrent le chaume. On y comptait plusieurs emplacements pour les planches à laver ; l'endroit était idéal car la vanne du moulin, en aval, maintenait constant le niveau de l'eau.

Les habitants de Charmesseaux, hameau de Trancault, venaient faire leur lessive à Trancault. Ils se rendirent à Soligny quand il y eut là, un lavoir communal couvert ; c'étaient les plus défavorisés de la commune. Un des fermiers de Charmesseaux monta une éolienne dans sa ferme avec une citerne et un système de bacs en ciment. La lessive s'y faisait aussi bien qu'à la rivière ; la laveuse, nettement plus à l'aise, restait debout, évitant le mal de reins et des genoux. Ce propriétaire améliora son système quand il construisit un équarissage à l'écart de Charmesseaux ; la nouvelle éolienne mesurait 35 m de hauteur.

Les habitants de Villeneuve-aux-Riches-Hommes, hameau de Trancault, situé sur le Rognon, étaient comme ceux de Trancault, ils avaient l'eau à leur porte. Il y avait un lavoir couvert derrière la plus grosse ferme, sur le canal entourant le château et la ferme, du même modèle que les lavoirs couverts de Trancault. En 1926, ils sont sans doute venus laver leur linge au chef-lieu.

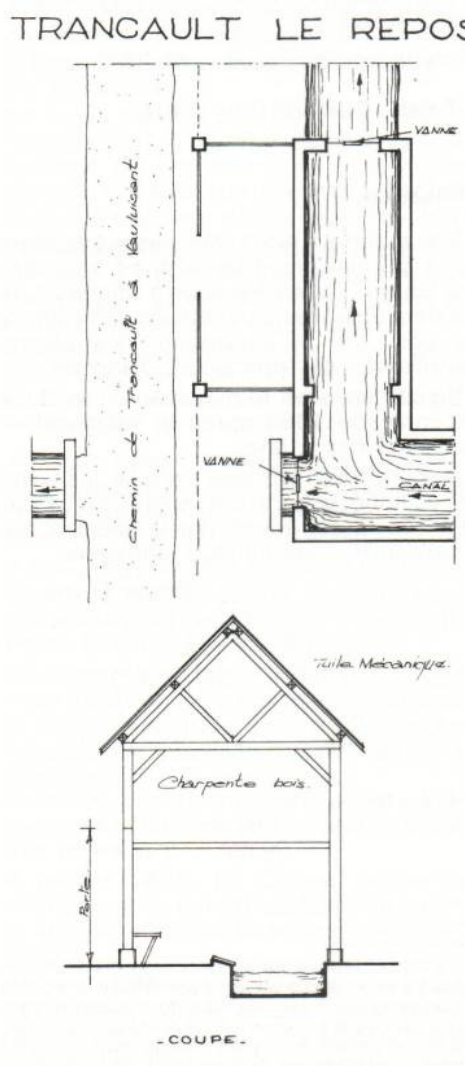

Lavoir de la Basse-Cour

Les lavoirs couverts étaient tous bâtis sur le même modèle. Il est prouvé que la moitié de ceux-ci ont été construits par les frères Chalu, tous trois maçons à Trancault au début du siècle. On peut se demander si les autres ne sont pas aussi leur œuvre.

Les emplacements des quatre lavoirs collectifs nous prouvent, par le tracé de leur encaissement, qu'ils étaient depuis longtemps fréquentés par les habitants de Trancault, venant au bord de l'eau pour laver ou puiser l'eau nécessaire à leurs besoins. Deux se trouvent sur l'Orvin, les deux autres sur le Rognon, non loin des lieux où se trouvaient les plus anciennes habitations.

La laveuse de métier était facile à identifier : ses mains étaient rosies par l'eau ; elles étaient bien rouges l'hiver.

En sortant de l'école, les enfants allaient souvent rejoindre leurs mères au lavoir. Ils se faisaient attraper parce qu'ils troublaient l'eau et la salissaient (en jouant, avec un bout de bois ou en faisant des ricochets, en soulevant des pierres pour essayer de prendre des « cabots » ou des « chatouilles »). Quand je venais voir ma mère au lavoir, elle me faisait souvent signe de ne pas faire de bruit pour mieux voir une truite qui était en attente, pas très loin de sa planche à laver, ou une poule d'eau qui cherchait sa nourriture. Elles filaient dès que je faisais un geste maladroit.

Il y a une dizaine d'années, ma mère faisait toute sa lessive à la rivière. L'hiver, elle lavait le plus possible sur l'évier, à la cuisine, au chaud ; mais elle allait rincer à la rivière.

Les habitants de Trancault avaient cet avantage de pouvoir disposer de deux rivières faciles d'accès ; beaucoup de villages ne pouvaient en dire autant. Nos voisins, de Charmoy ou Fay-lès-Marcilly venaient laver chez nous, avant de fréquenter Soligny et Bourdenay où il y eut un lavoir communal couvert.

La machine à laver nous a privé de ces images du passé. Il était dit pourtant que les machines ne remplaceraient jamais la laveuse puisqu'elles déchiraient le linge et coûtaient trop cher pour le peu de temps qu'elles servaient. Mais petit à petit, on vit moins de laveuses au bord de l'eau, surtout vers les années soixante, pour ne plus en voir en 1980. La machine avait gagné.

En questionnant les habitants de Trancault au sujet des lavoirs, je n'eus d'abord que des réponses évasives puis, en continuant d'en parler, je m'aperçus que je ne ranimais pas que de mauvais souvenirs de ce dur métier qu'était celui de laveuse.

Pierre Simonnet.

LE DOSSIER TECHNIQUE DU LAVOIR D'OSSEY-LÉS-TROIS-MAISONS (AUBE)

Volontairement condensée, dénuée de toute fioriture, cette monographie de R. Favin présente le dossier précis et concis d'un lavoir rural aubois.

Implantation

a) *Situation cadastrale.* A proximité des Trois-Maisons, sur le fossé dit des Rouilles, dans une « contrée » desservie par l'Allée aux Mendiants (les nomades y stationnent). Le bâtiment est implanté sur une parcelle de 2,53 ares achetée 151,80 F en 1906 aux héritiers Basile Marcilly. Plus tard, les époux Robert-Charton abandonnèrent gratuitement une parcelle de 48 ca (valeur 50 F) pour faciliter l'accès (1934).

b) *Plan au sol.* Dimensions : 10,50 m × 3,55 m.

c) *Description.* C'est un hangar au toit de tuiles mécaniques à deux pans inégaux, posé sur fondations en roche du pays et dont trois faces sont bardées de briques crues. La quatrième face s'ouvre sur le fossé des Rouilles, bordée par les planches à laver.

Construction

a) *Artisan.* Auguste André, entrepreneur à Marigny en a conçu les plans et réalisé les travaux. Le curage du plan d'eau fut l'œuvre de Caïti-Lequoux.

b) *Dates.* 1905. Travaux reçus le 15 juillet 1907.

c) *Décision* prise par le Conseil Municipal sur proposition du maire Edouard Terry. Décision de principe par délibération du 24 juillet 1904 et décision définitive le 21 septembre de la même année.

d) *Motif.* « Depuis bien des années, les habitants réclament la construction d'un lavoir aux Trois Maisons ». « Il n'est pas toujours facile aux ménagères laveuses de trouver un endroit propice pour laver le linge. » (Extrait de la délibération du 24 juillet 1904).

Eaux

a) *Origine.* Le fossé des Rouilles prend son origine dans un ru qui sourd au niveau de la couche tourbeuse, à proximité des Trois Maisons. Il alimentait autrefois une série de bassins où l'on mettait rouir le chanvre et se jette dans l'Ardusson après moins d'un kilomètre de cours.

b) *Règlementation.* L'autorisation préfectorale du 17 mars 1905, après enquête des ingénieurs des Ponts et Chaussées, impose qu'aucune partie du lavoir à établir ne fera saillie sur une ligne droite passant par le milieu de certains piquets. Ceux-ci avaient été plantés sur la propriété communale, côté rive droite du cours d'eau. Les parties saillantes de la toiture furent placées à 0,50 m en contre-haut du niveau des plus hautes eaux. Aucun pieu ne devait être placé dans le lit du cours d'eau.

Coût des travaux

a) *Acquisition :* 151,50 F

b) *Construction :* Devis 1912,63 F. Imprévus 234,86 F

c) *Nettoyage du bassin :* 85,35 F

Total : 2384,64 F en 1907.

Utilisation.

Elle a surtout été le fait des ménagères des Trois Maisons. Plus tard, les agricultrices vinrent y laver les sacs à engrais. Les derniers utilisateurs ont été les cultivateurs du coin qui y nettoyaient les pièces travaillantes des épandeurs d'engrais.

Sa carrière s'est terminée au cours de la décennie de 1960 après la vulgarisation des machines à laver.

Aujourd'hui, la bardage s'écaille, les tuiles s'envolent et la porte bat au vent. Le bassin s'envase ; il est envahi par le cresson, les iris d'eau et... les détritus ménagers.

Roger Favin.

(1) Le conseil répond que *le réservoir qui existe près de la source sera comblé et que...* l'observation faite par la Commission : *qu'il est important de n'introduire dans les tuyaux qu'une eau pure à boire perd toute sa valeur... attendu qu'il existe à Lirey des sources dans toutes les parties du pays* (et) *que l'eau potable est à la portée de tout le monde.*

LE DOSSIER ADMINISTRATIF DU LAVOIR DE LIREY (AUBE)

Monsieur Michel Continant nous a fait parvenir un épais dossier comprenant la copie de l'ensemble des délibérations du conseil municipal. Ce dossier nous permet de suivre pas à pas, les longs efforts qu'a faits l'assemblée locale pour doter le village d'un lavoir et, surtout, l'approvisionner en eau.

18 mai 1873. *Depuis longtemps déjà, il est question de construire un lavoir couvert... La place la plus convenable est au centre du pays.*

17 août 1873. *La source qui se trouve en haut du pays et qui doit servir à l'alimentation du lavoir ne donne pas toute l'eau qu'elle pourrait fournir... Pour savoir si une partie de l'eau ne se perdrait pas dans les terres* (il y a lieu) *de garnir le fossé communal de tubes en terre cuite.*

9 novembre 1873. On achètera environ un are de terrain pour compléter l'emplacement définitivement choisi.

15 février 1874. Le Conseil municipal prend connaissance des plans et devis. Il demande que la profondeur de l'eau, dans le bassin, soit fixée à 0,66 m contre les 50 cm proposées.

28 mars 1874. La Commission départementale des bâtiments civils observe que le système qui consiste à *ne laisser entrer dans les conduits que des eaux qui ont déjà servi au lavage est défectueux.* Cf p. 10 (1).

16 mai 1880. *Une grande partie des corps en terre sont percés ou brisés... soit par l'effet de la gelée... soit par le poids des voitures qui passent sur le chemin.*
L'eau n'arrivant pas au lavoir, il est à sec, ce qui est préjudiciable aux habitants.
Le Conseil décide *de remplacer les tuyaux de terre par des corps en fonte.*

1er août 1880. *...considérant que rien n'est plus urgent que le travail en question tant pour laver le linge que pour faire un réservoir d'eau en cas d'incendie...*

7 novembre 1880. Le Conseil approuve la fourniture de 234 tuyaux de fonte pesant ensemble près de 3 tonnes. Il décide d'en régler le coût, soit 825,40 francs.

29 septembre 1895. Un fontainier-hydroscope a été consulté. Ses travaux ont amené la découverte d'une source (des Vallées). L'acquisition des eaux de cette source est envisagée.
(Il semble cependant que le projet soulève quelques objections tant au sein du Conseil que parmi la population).

2 février 1896. Le Conseil rejette une pétition signée par 30 habitants *au sujet de la distribution d'eau de source dans tout le village.*

30 avril 1896. *La source de la côte St Jean ne pouvant suffire vu son faible débit* à l'alimentation du lavoir, l'assemblée municipale décide d'acheter la source des Vallées et d'utiliser aussi celle des Bas Clozets.

22 octobre 1899. Où l'on constate qu'un voisin de la fontaine des Hauts Clozets interdit, par huissier interposé, qu'on pénètre sur son terrain.

27 novembre 1899. Ce voisin réclame 1 500 F d'indemnité. Le Conseil lui en offre 50.

27 novembre 1900. La propriété sur laquelle naît la source des Vallées sera mise en vente. Le maire est autorisé à enchérir jusqu'à concurrence de 3 500 F. Le voisin de la source des Hauts-Clozets (qui servait autrefois de lavoir) cherche à poursuivre la commune en justice. Les représentants de celle-ci sont prêts à *ester... pour sauvegarder les intérêts de la commune.*

21 mars 1902. Où il est décidé d'acquérir une propriété *dans laquelle se trouve un puits pouvant être employé à l'alimentation du lavoir public.*

23 juin 1902. Un nouveau projet d'alimentation du lavoir communal prévoit de capter la source des Bas Clozets et d'amener, jusqu'à ce lavoir, l'eau du puits de la propriété nouvellement acquise... Il faut, pour cela, contracter un emprunt de 3 300 F, remboursable en 20 ans.

10 août 1902. On vend pour 220 F, les bâtiments acquis avec le puits.

14 novembre 1903. Il est décidé qu'on paiera 3189 F à l'entrepreneur qui a travaillé à l'amélioration du lavoir.

8 octobre 1906. Le Conseil *considérant la rareté d'eau pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre dans la plus grande partie des habitations de Lirey,* décide à l'unanimité d'examiner la possibilité d'acheter la source des Vallées, *déjà captée et canalisée sur une longueur d'environ 100 m.*

12 février 1907. La Commune emprunte pour acquérir la propriété dans laquelle est située cette source des Vallées.

9 février 1908. *Considérant que la partie haute de cette propriété n'est d'aucune utilité pour la commune au point de vue captage de la source des Vallées* la vente en est décidée.

En 1920, le maire *invite les laveuses à enlever la paille qu'elles apportent... et recommande aux habitants de ne rien faire tremper dans le bassin.*

C'est donc une longue histoire que celle du lavoir de Lirey, faite de difficultés, par suite du manque d'eau. Construire un lavoir est relativement facile. Encore faut-il qu'on trouve comment l'approvisionner en eau !

LES LAVOIRS DE SAINT DIZIER (HAUTE-MARNE)

A.M. Berthé a mené son enquête avec son appareil photographique. L'ensemble évoque les heurs et malheurs des nombreux lavoirs d'une ville importante. Voici quelques uns de ces clichés accompagnés de leurs commentaires.

Lavoir du boulevard de la Marne

Construit en 1822 sur l'emplacement de la fontaine de la Sotte (Du nom d'une pauvre demeurée du quartier qui hantait les lieux). Ce bâtiment abrite maintenant un garage ouvert de la ville. Entre les piliers de pierre de taille des pignons, les briques laissent passer l'air et la lumière.

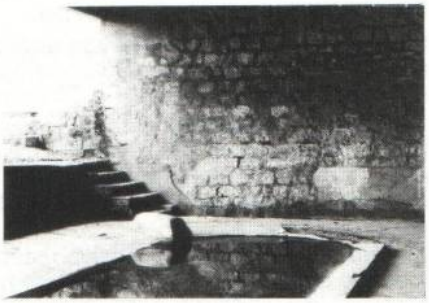

Lavoir de la route de Joinville

Il est situé en contrebas de la route, au tournant du chemin de la Marina. Il devait servir aux habitants du quartier de la Forge Neuve et peut-être aussi à ceux du Clos Moulin. Il est alimenté par l'eau de ville.

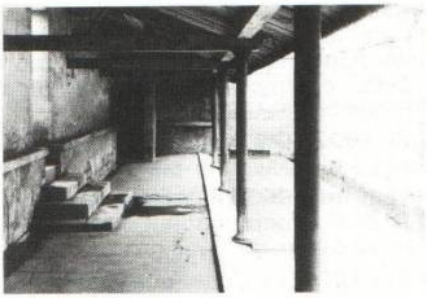

Lavoir situé avenue d'Alsace Lorraine

On le trouve à la sortie de St Dizier vers Ancerville, au bord du canal. Une rigole en briques sert de trop plein (à gauche sur la photo). Sur la porte, à l'extérieur, sont affichés les horaires et les jours de nettoyage.

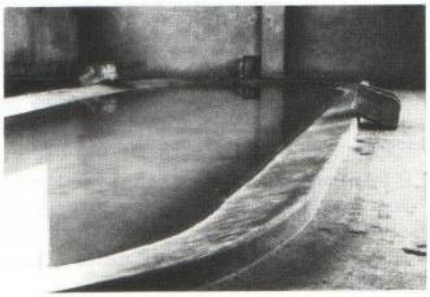

Lavoir rue Godard Jeanson

Il est de construction récente. Il possède l'électricité. On le fréquente encore régulièrement.

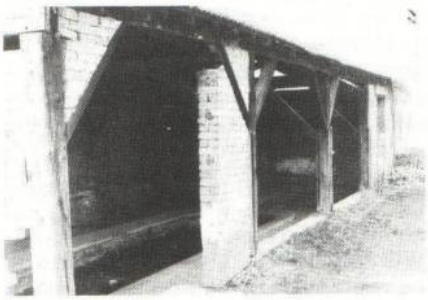

Lavoir de Marnaval

Il est électrifié et, de ce fait, il était très fréquenté toute l'année, particulièrement le soir.

L'eau de la ville qui l'alimente passait près du four Martin des Forges de Marnaval. Elle était donc tiède et agréable pour les lavages d'hiver.

Ce lavoir n'est plus utilisé.

A LA RECHERCHE DE L'EAU, A VOIGNY (AUBE)

La construction du lavoir de Voigny est intimement liée à l'approvisionnement des ménages en eau potable ainsi qu'au besoin d'abreuver les bestiaux dans de bonnes conditions. En quelques lignes, Mme Consigny nous fait vivre le problème de la recherche de l'eau en ce village depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours.

Le problème de l'eau n'est certes pas récent. En effet, dès 1860, la commune de Voigny, dont la population était plus importante alors qu'actuellement, avait de sérieux soucis à ce sujet.

Toutes les maisons, ou presque, possédaient leur puits qui assurait à peu près les besoins des familles. Les bêtes buvaient dans un étang, aujourd'hui disparu, ou dans les quelques roises situées dans le bas du village.

A cette époque, le conseil municipal envisagea de capter les sources au lieu-dit Fond de Vaux afin d'assurer au mieux les besoins des habitants et, en même temps, de créer un lavoir.

Pour ce faire, le 6 juillet 1862, le conseil municipal se réunit en séance extraordinaire sous la présidence du maire. Après en avoir délibéré et après avoir reçu l'autorisation du sous-préfet, il décida d'acheter quatre « rans » à porcs.

L'architecte consulté puis chargé de la réalisation des travaux avait estimé le prix de chaque lot à 60 francs et la dépense fut couverte par un prélèvement sur la vente d'un coupon forestier de réserve, vente autorisée par décret impérial en date du 19 février 1862. A cette même séance, le maire déposa sur le bureau, les plans et devis pour la construction d'un bassin et du lavoir, plans dressés par l'architecte.

Le devis s'élevait à la somme de 3 485 francs. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal « vu l'urgence des travaux envisagés », attendu que ceux-ci étaient « de première nécessité pour les habitants de la commune », vota les fonds nécessaires pour subvenir à cette dépense, fonds pris sur la vente de la même coupe de réserve.

Le préfet autorisa la mise en adjudication, afin que les travaux puissent être réalisés en août ou septembre, « vu la nécessité ».

Le 15 avril 1864, le conseil municipal acceptait de verser un acompte à l'entrepreneur. Le 8 juillet 1865, les travaux étaient réceptionnés. Tout le conseil municipal assistait à cette réception.

Ce premier captage d'une source marquait la volonté de la commune d'améliorer enfin ses moyens d'existence.

Le bâtiment est situé section D, n° 404, à une extrémité du village. Il occupe une surface de 89 mètres carrés. La construction est en pierre pour les murs. La toiture est couverte en tuiles plates et ardoises, à quatre pans. Sur le devant, le plus petit pan est soutenu par deux fortes poutres debout.

La source qui alimente ce lavoir porte le nom de Ste Affre, patronne du village dont la statue, fondue à Sommevoire (H.M.), trône au-dessus de l'abreuvoir. Son eau avait la renommée de conjurer la peur, les affres, les angoisses.

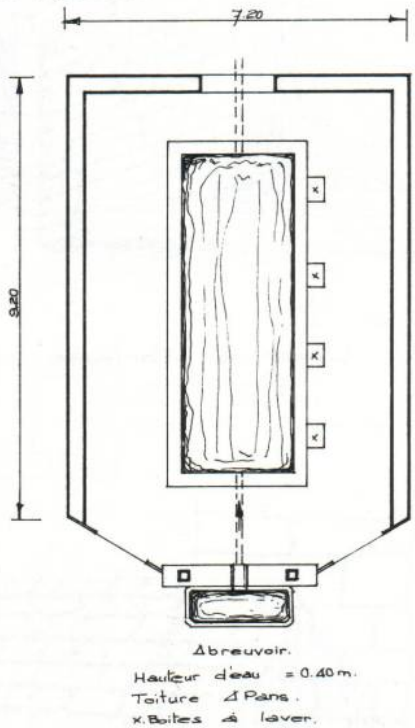

Plan du lavoir de Voigny

Elle alimentait, en premier, l'abreuvoir. Le trop-plein de celui-ci se déversait dans le bassin du lavoir. Tout le tour de ce bassin est en pierre, la dalle étant légèrement inclinée pour permettre le lavage qui se faisait, à genoux, dans les « boîtes à laver ». Dans ce bassin, l'eau a une profondeur constante de 0,40 m. Elle s'écoule et se perd dans le terrain qui se trouve derrière le bâtiment.

Aujourd'hui, l'abreuvoir est supprimé et personne ne va plus chercher l'eau au seau depuis que l'eau courante arrive sur les éviers. Tout le débit de la source arrive dans le lavoir, très peu fréquenté maintenant, depuis qu'il existe des machines à laver. Quelques personnes âgées s'y rendent encore quelquefois. Après les vendanges, nous y allons laver tous nos imperméables et tabliers ainsi que les vieux vêtements qui ont servi pour la vendange.

Yvette Consigny.
Documentation Marcel Richard.

LES LAVOIRS DE TROISSY (MARNE)

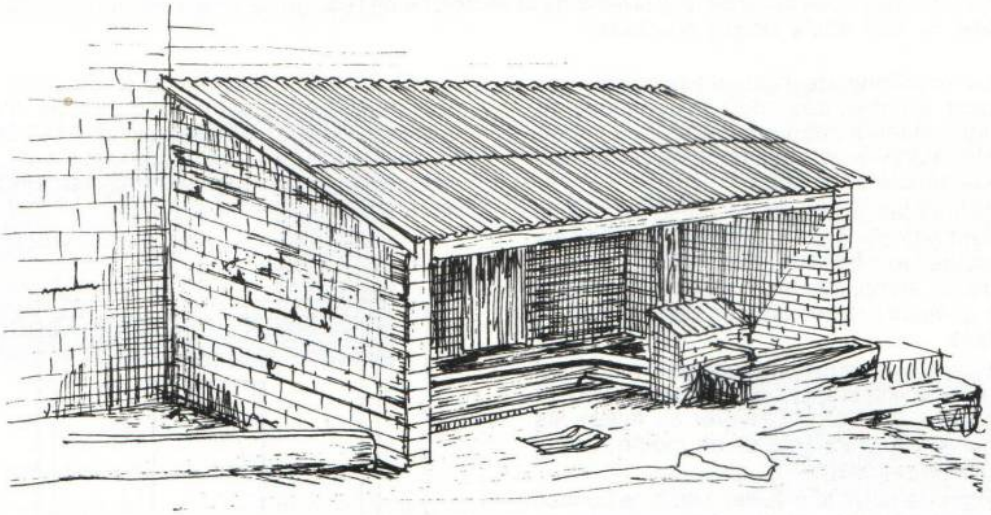

Lavoir et Fontaine de la Bourbelotte.

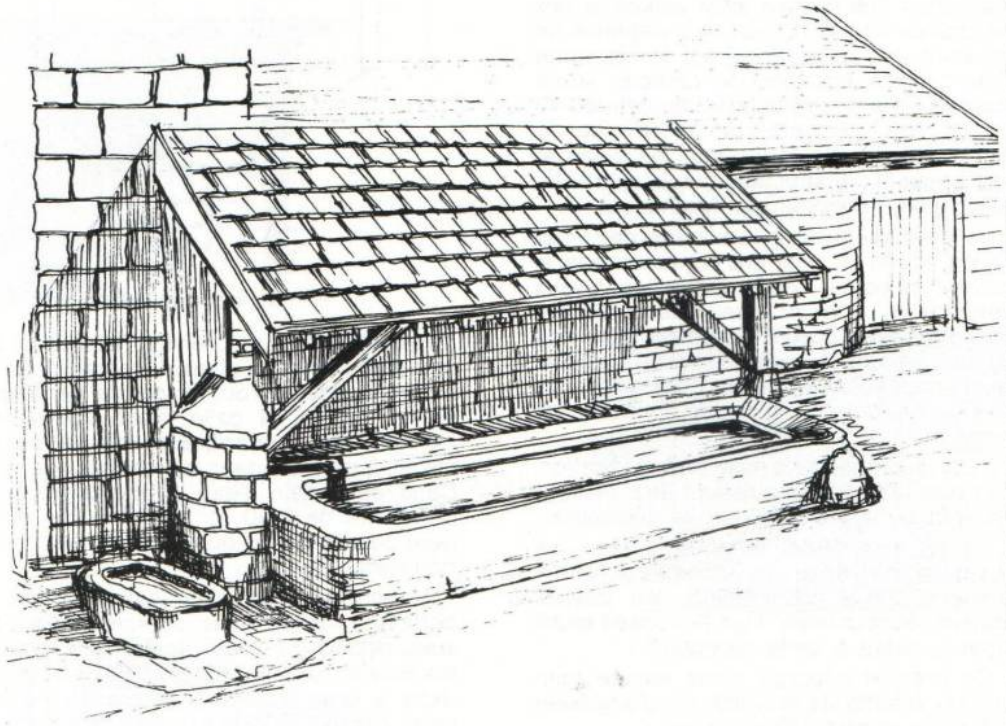

Lavoir et Fontaine du Bailly.

Croquis et plan de N. Sohet, repris par D. Juvenelle

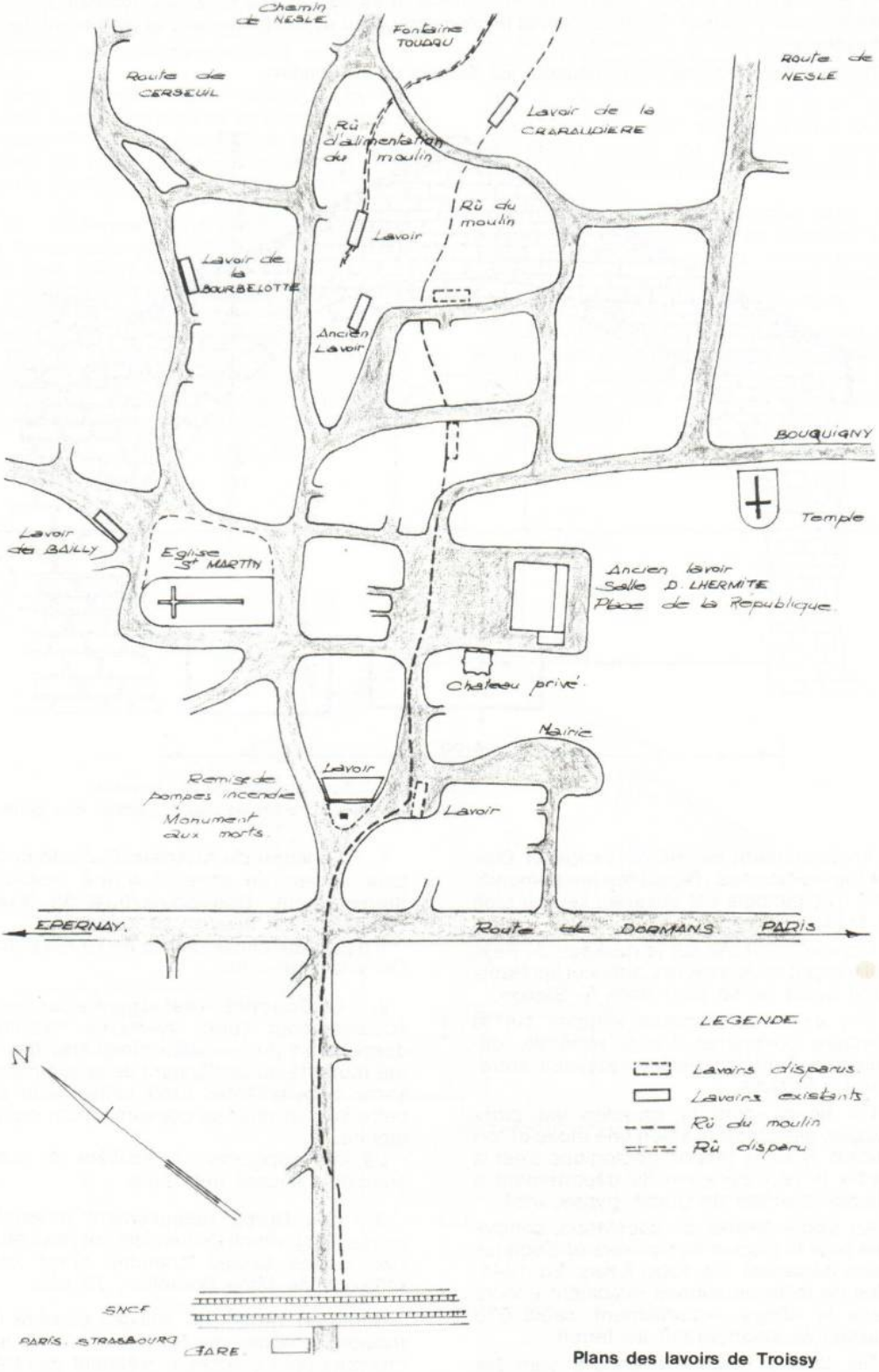

Plans des lavoirs de Troissy

LES SIX LAVOIRS EN ÉTOILE DE BUSSIÈRES-LÉS-BELMONT (HAUTE-MARNE)

Il est un lavoir dont l'eau est à bonne température pour les laveuses. Il en est un autre qui fournit une eau douteuse pour la consommation humaine. Il en est un troisième que fréquentaient les vanniers pour y tremper l'osier. On voulut déconsidérer l'eau du quatrième afin de promouvoir l'eau « du robinet ».

Toutes anecdotes, qui accompagnent les dessins de G. Fourtier.

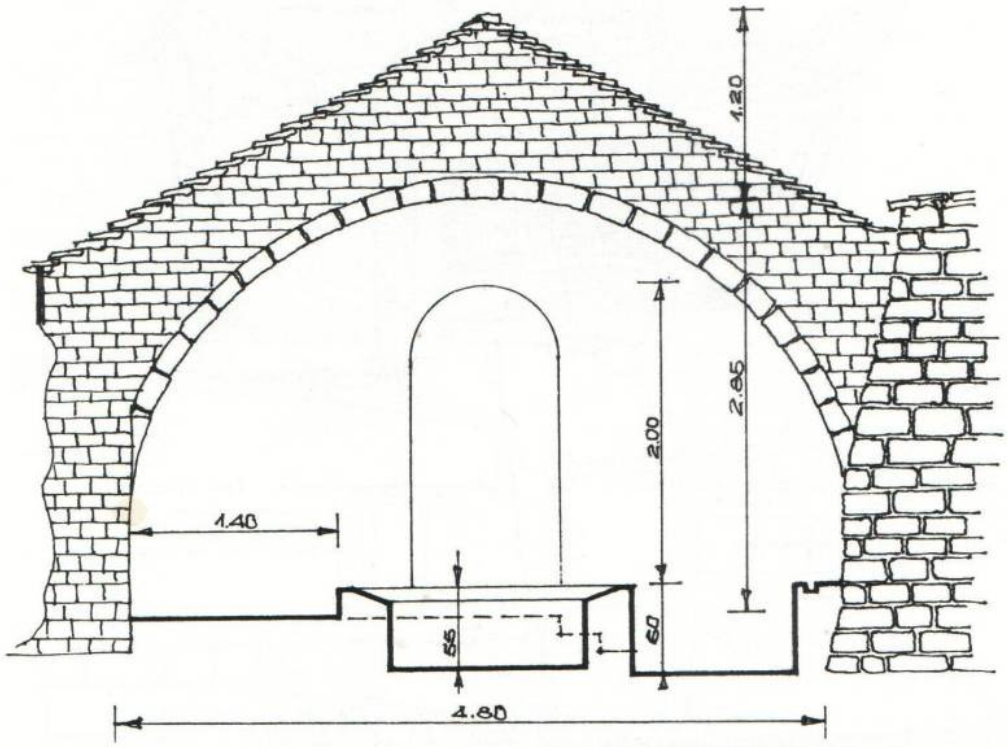

Croquis de G. Fourtier, repris par D. Juvenelle
Remarquez les deux plans de lavage : debout et à genoux

Anciennement Bussières s'appelait Bussières-les-Nonnes, Bussières-les-Aumonières. L'étymologie est *buxaria :* lieu où croît le buis.

Commune située sur le ruisseau du Fays qui y reçoit le Volavril, le Caubry et les Petits Cros avant de se jeter dans le Saulon.

Il y a de nombreuses sources sur le territoire communal. L'une, minérale, dénommée Fontaine Salée, s'appelait autrefois Le Paradis.

Ce bourg, dont la situation est pittoresque, est construit selon une étoile et fort ancien. Sous le rapport géologique c'est la partie la plus curieuse du département à étudier (carrière de granit, gypse, etc.).

Au siècle dernier sa population, composée pour la plupart de vanniers et d'agriculteurs dépassait les 1500 âmes. En 1944, plus de mille personnes résidaient encore dans le village. Actuellement, seuls 673 Bussièrois s'accrochent au terroir.

Six lavoirs existaient encore vers les années 50; certains possédaient leur abreuvoir et les vanniers profitaient de ces points d'eau pour faire tremper l'osier :

1. - **Le lavoir du ru Adèle.** Sans doute le plus ancien de tous. Il a été restauré dernièrement. Une couverture de laves semble devoir assurer sa longévité.

Il n'est pas couvert sur toute sa longueur. On y lave encore.

2. - **Le Bouchet.** Il est alimenté par deux sources dont l'une, la moins calcaire, descendrait du nouveau cimetière. Il m'a été rapporté qu'un habitant de la commune serait décédé après avoir utilisé l'eau de cette source pour sa consommation quotidienne.

Le mur supportant la sablière du fond comporte encore des laves.

3. - **Les Duits.** Actuellement propriété privée. On y venait de très loin car l'eau était très douce (assez chaude). C'est une réflexion de Mme Bouteiller, 79 ans.

Situé en retrait du village, derrière la maison familiale du R.P. Lacordaire, les chemins pour y accéder n'étaient pas très pratiques. Le site est actuellement très pittoresque et je pense que l'éminent prédicateur du XIX[e] siècle se référait à cet

endroit lorsqu'il qualifiait Bussières de « plus beau village du monde ».

4. - **La Fontaine ronde.** Sans doute le plus récent des six, le lavoir situé derrière la Fontaine ronde (actuellement fleurie) a été remblayé. Seule, la construction, l'abri, subsiste et sert d'entrepôt à un artisan local.

Mme Bouteiller, ainsi que d'autres anciens, se souviennent de sa construction. Il n'apparaît pas sur les cartes postales du début du siècle. C'est donc bien le plus jeune de nos lavoirs.

5. - **La Fonteneute.** L'édifice construit à la Fonteneute pour abriter les lavandières du haut village n'existe plus.

Le lavoir était sans doute alimenté par le ruisseau du Caubry. A proximité se trouvent encore des « trous de saules ».

Pour la « petite histoire » : un vannier du coin s'était vu affubler du sobriquet « L'Henry des Trous ». Ma mère, Marthe Bornet, fille de vannier, qui a habité Meuges (ou Moges) dans son jeune temps, m'a signalé que les « gens du haut » lavaient « dans » le Caubry.

6. - **Loutre.** C'était un lavoir non abrité. Il a été remblayé. Il reste encore la source couverte en pierres. A proximité, un abreuvoir et une deuxième source sont laissées à l'abandon. Mon oncle René Minot y trempait son osier et y mettait rafraîchir sa boisson.

La source de la « fontaine à laver » de Loutre prend naissance dans la cave de la plus vieille maison de Bussières, anciennement chez Grapotte (Marie-Thérèse Minot).

La fontaine a été condamnée dans les années 50, à l'époque où on terminait les travaux d'adduction d'eau, certainement pour obliger à consommer l'eau du robinet (Yvonne Chanotet. Paulette Fourtier).

Il y avait « dans le temps », des femmes de lessive dont une, explique Mme Bouteiller, avait des poignets «gros comme ça»... Probablement son métier y était-il pour quelque chose !

Gilles Fourtier

Le lavoir de Broussy-le-Petit (M)

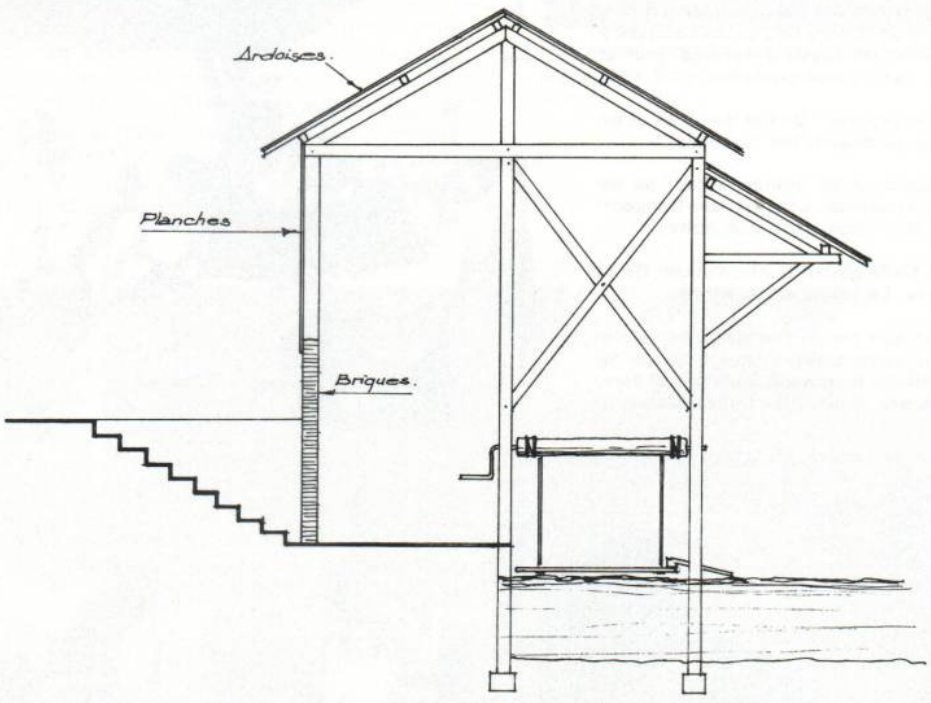

BROUSSY LE PETIT (Au Nord du Village).

Croquis de A. Douart, repris par D. Juvenelle

VIE ET MORT D'UN LAVOIR
A BOGNY-SUR-MEUSE (ARDENNES)

Le lavoir était bien vivant, tout au centre de la petite ville, à côté de la halle. Mais les poids lourds réclamaient le passage. La halle et le lavoir disparurent.
Cette histoire, M. P. Dauvin nous la conte, grâce aux photographies qu'il a collectées.

A **Ce lavoir n'est, avant la guerre de 14-18, qu'un simple bac de bois adossé à la halle. Un tuyau y déverse, jour et nuit, l'eau d'une source.**

B **Quel progrès ! Un toit de tuiles et un muret protègent les laveuses.**

C **Beaucoup de monde autour de ce bac trapézoïdal. Les laveuses transportent leur linge dans une hotte.**

D **La halle gênait la circulation. On la mutile. Le lavoir est épargné.**

E **Le vieux bac et ses laveuses, finalement disparaissent. Avant qu'on ne sacrifie le kiosque à musique. Il sera, lui aussi, victime du trafic routier.**

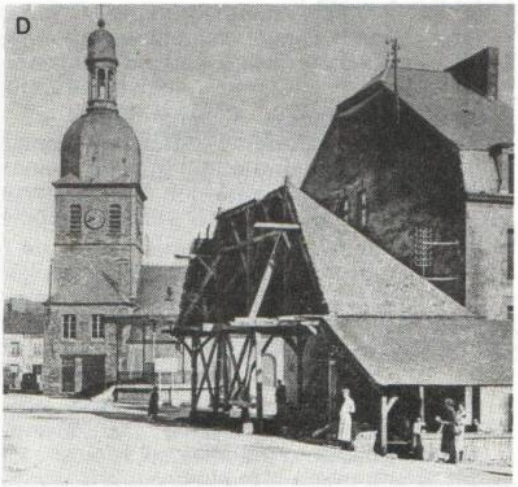

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX• SIÈCLE.

Les générations qui nous ont précédées, nous dit M. J. Mailly, *lavaient leur linge dans les ruisseaux, les fossés ou les mares, proches de leur domicile.* Les lavandières devaient aller parfois bien loin pour trouver un point d'eau, modeste souvent, et d'accès difficile.

En 1906, à Ossey-les-Trois-Maisons, il n'était pas toujours facile aux ménagères et laveuses de découvrir l'endroit propice au lavage du linge.

Quand il n'était pas évident qu'on puisse accéder au lavoir, on s'en assurait le chemin. C'est ainsi qu'à Maizières-lés-Brienne, *par transaction en date du 8 mai 1791 entre le comte et la comtesse de Brienne d'une part et la municipalité, sieur et dame de Loménie se réservent la propriété du chemin qui va au château et à l'église mais en assurent à la commune de Maizières, et à perpétuité l'usage, soit pour aller au château, soit pour venir laver la lessive au lavoir dudit château.*

A Voigny, dès 1860, on constate *que les puits ne suffisent plus pour les humains, les mares et les roises pour les bestiaux. On ne se contente plus* de ces trop modestes points d'eau.

Une simple planche, au bord d'un modeste point d'eau. Les Bruyères (A).

Au début du siècle, au bord du ruisseau du Fresnay (M).

Dans les villes, comme Saint-Dizier (1822) et là où l'eau était rare ou lointaine comme à Rachecourt-sur-Blaise *où les habitants ne disposaient d'aucun trou d'eau pour laver le linge* (1839) on a pensé beaucoup plus tôt qu'ailleurs à doter les ménagères d'un ou de plusieurs lavoirs. Dès 1828, à Brienne-la-Vieille, on procède à l'installation d'un bassin muré, sur l'emplacement d'un lavoir ancien. On envisage de le couvrir en 1857 et, en 1878, on prévoit de *capter une source qui, par l'intermédiaire d'un puisard, permettra d'alimenter le bassin par le fond, à l'extrémité opposée au déversoir.*

Le lavoir de Villeneuve-au-Chemin fut créé en 1835. Il fut procédé à sa réfection complète en 1850.

Mais ce n'est qu'après 1850 que les lavoirs firent vraiment, et partout, leur apparition, les lavoirs tels que nous les connaissons actuellement, aménagés, couverts, transformés en bâtiments fonctionnels et considérés comme indispensables à la vie de la cité.

A l'origine, la recherche de l'eau était restée quasi individuelle et anarchique, qu'il s'agisse de l'eau destinée à la consommation des hommes (boisson, lavage) ou à celle des animaux. Le besoin s'en faisant pressant, on s'avisa qu'il appartenait à la collectivité d'assurer le service de l'eau et d'envisager l'aménagement de certains points d'eau : la création d'un ou plusieurs lavoirs, *réclamés par les habitants* (Lirey, Voivres), *vu l'urgence* (Voigny), largement souhaités parce que l'eau entrait progressivement dans les mœurs comme un élément non négligeable de confort.

C'est alors que fleurissent nos lavoirs (Brévonnes-1865, Lirey Voivres-1876, Broussey-le-Petit-1893, Ossey-1906, et bien d'autres). On grave la date de construction du bâtiment sur le fronton de la porte d'entrée (Courtenot 1904). Pour immortaliser l'évènement, on fait plus encore, comme en témoigne la pierre gravée du lavoir-mairie de Champignol-lez-Mondeville. *Du règne de Louis-Philippe, premier roi des Français, cette pierre a été posée par M. Henri Guyot, maire de cette commune et Joseph Poinsot, adjoint, Messieurs Clapin, Mathieu, Rozat, Candat, Lieux, Riel, Fricot, Braux et Bogé, membres du Conseil Municipal. Ambroise Doussot, entrepreneur. Le 6 juin 1834 (ou 1844).*

Channes (A).

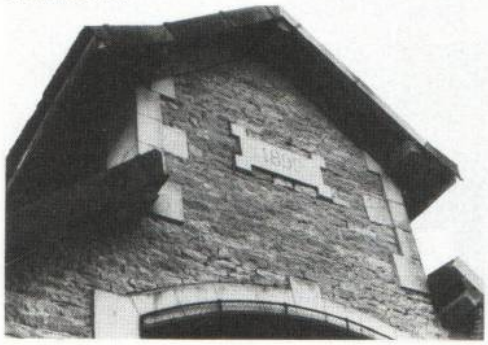

Jusqu'après la guerre de 1914-1918, on utilise les lavoirs à plein temps. On répare ceux qui existent ; c'est ainsi notamment que la tuile mécanique remplace la tuile plate quand la couverture est à rénover (Villeneuve-au-Chemin-1925). Il s'en construit de nouveaux (Clérey-1920, Villemoyenne-1935) en remplacement de ceux qui sont trop vétustes pour être réparés ou bien qui se trouvent trop éloignés de l'agglomération.

IMPLANTATION DES LAVOIRS

Dans la limite du possible les lavoirs ont été installés dans le bourg ou à proximité, en un lieu assez facile d'accès. Encore a-t-il fallu tenir compte de la présence de l'eau, qu'elle provienne d'une source ou qu'il s'agisse de celle d'un cours d'eau ou d'une mare, qu'on la trouve sur place ou qu'on soit obligé d'aller la quérir bien loin. De toutes façons, des travaux ont été souvent nécessaires pour la canaliser, la conduire ou, tout simplement la collecter.

Si une source a pu être captée, la position du lavoir a été déterminée en fonction d'un emplacement resté libre au sein même du village, évidemment en contre bas de la source. Plus souvent, et tout au moins à l'origine, l'installation du lavoir s'est faite sur le bord même de la rivière, du fleuve ou de la mare ou, mieux encore, entre une source et le cours d'eau. A Rachecourt-sur-Blaise, le lavoir qui avait été implanté près de la source St Antoine, à 400 m du village, a été par la suite, reconstruite dans le village même.

Quand il existait une source, elle a été préférée à tout autre mode d'alimentation. Une source a l'avantage d'offrir une eau pure, renouvelée en permanence. Même à proximité d'un ruisseau ou d'une rivière, si l'on dispose de l'eau d'une source, on la choisit pour alimenter le lavoir (Arrelles) et, tout naturellement, les eaux de lavage rejoignent la rivière où elles se perdent.

A défaut, on lave sur (ou au bord) de la rivière ; quand c'est possible, non loin de l'endroit où elle naît (Trannes) ; au besoin, sur un bateau-lavoir (Cumières, Romilly-sur-Seine, Troyes).

Quand il n'existe pas de cours d'eau à proximité, si on a la chance qu'une mare recueille et conserve les eaux de ruissellement, on profite sans vergogne de cette possibilité. A défaut d'eau courante et claire, on sait se contenter d'une eau stagnante, moins limpide mais qui a le mérite d'exister.

Ainsi nos laveuses s'en allaient-elles officier au lavoir, à la fontaine, au lessivoir (Maizières-les-Brienne) ou sur le bateau-lavoir. Elles rejoignaient le lavoir de la Crapaudière, celui de la Bourbelotte, du Bailly (Troissy) ou du Boutois (Villeneuve-au-Chemin), des Duits, de Loutre (Bussières-lés-Belmont), du nom bien souvent, du lieu-dit sur lequel le bâtiment est implanté.

Mais que trouvaient-elles en ces bâtiments ? Dans quelles conditions allaient-elles pouvoir y traiter leur lessive ?

CONSTRUCTION

Différents types de lavoirs ont été imaginés. Du plus simple, du plus modeste au plus orgueilleux. Du lavoir de pleine nature, en plein air, au bâtiment entièrement clos et doté de vastes baies vitrées en même temps que d'une mécanique compliquée.

A l'origine le lavoir n'est qu'un simple plan d'eau ou un bassin plus ou moins bien aménagé.

Plus tard, on le couvre d'un toit. Quand le toit n'affleure pas le sol comme à Brantigny, il est supporté par au moins quatre poteaux corniers. Ainsi nous apparaissent les lavoirs les plus anciens et les plus humbles, coiffés de tuiles plates ou canal, ou de tuiles mécaniques, ou encore, hélas, de tôles ondulées.

On en ferme bientôt les murs sur deux ou trois côtés, ou jusqu'à mi-hauteur, par des tavillons, souvent. Les laveuses sont ainsi protégées du vent et du froid sans être privées de la lumière du jour. Elles profitent de l'air libre sans en subir les inconvénients, sans rester confinées dans l'humidité lessivielle.

Les lavoirs de pierre — tout au moins les plus anciens — sont, eux aussi pour la plupart, fermés sur trois côtés ; le quatrième reste ouvert, béant sur le plan d'eau, abrité cependant par une avancée spectaculaire de la toiture.

Mais ce sont encore là des bâtiments de « plein vent ». Ils n'assurent qu'une protection relative. On continuait à vouloir laver et rincer le linge en plein air.

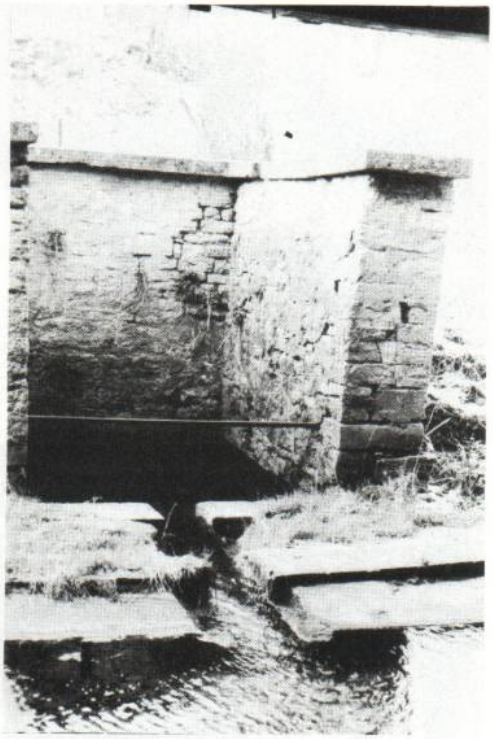

Une source alimente le lavoir d'Arrelles (A).

Le bateau-lavoir de Cumières (M). Doc. H. Lemarchand.

Le toit de tuiles rondes du lavoir de Yèvres (A).

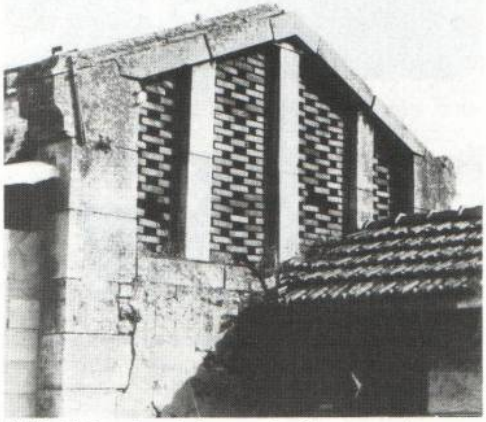

A St Dizier, des briques placées en quinconce permettent la ventilation du lavoir. Cliché A.M. Berthé.

Un lavoir de pierre, fermé sur 3 côtés. La Rothière (A).

Des fenêtres monumentales à Champignol (A). Cliché E. Poissenot.

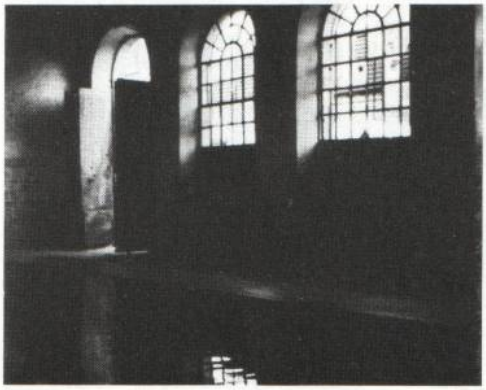

Avant que, le goût du confort aidant, les lavoirs s'enferment. Bâtis de bois, de pierre, de briques, ils devinrent de véritables salles de lessive. On les dota de hautes et grandes verrières ainsi que de systèmes d'aération capables de remplacer la ventilation naturelle. Celle-là ne fut parfois que source de courants d'air (Channes).

Là où les finances de la commune le permettent, ce sont de véritables monuments qu'on édifie. L'importance d'un lavoir, ses dimensions, sont fonction du nombre de lavandières à abriter. C'est ainsi que la surface d'un lavoir collectif peut varier de 20 à plus de 100 m2. Il n'est point de normes et la longueur et la largeur de chaque bâtiment varient en fonction des besoins, en fonction aussi de l'emplacement disponible.

La façon dont on songe à éclairer l'intérieur du bâtiment est aussi très variable. Là, ce ne sont que lucarnes étroites à la partie haute des murs, ici, un simple chassis analogue à celui des « boutiques » de charron ou de maréchal. Ailleurs, les fenêtres sont monumentales. Parfois, les verrières sont implantées dans la toiture.

A Villacerf, les panneaux inférieurs sont en place, pendant la mauvaise saison.

De toutes façons, l'accès à l'eau et à l'air et le contact direct avec ces deux éléments l'emporte sur toute autre considération. En de nombreux cas, on préfère que le lavoir soit directement ouvert sur le plan d'eau, soit que sa toiture reste plantée d'un côté seulement de la rivière, soit que deux pans de toiture protègent les deux rives du courant. Un toit plus élaboré peut contourner le bassin plutôt que de le couvrir en entier ; un tel dispositif rappelle l'impluvium des maisons romaines, placé au centre de l'atrium et qui recevait les eaux déversées par le compluvium ; son toit coiffe effectivement les lavandières mais reste ouvert au-dessus du bassin, ouvert à la lumière et à la pluie.

Un lavoir est donc un bâtiment destiné à protéger les laveuses des intempéries ; en plus qu'il leur offre un plan d'eau. Un lavoir, ce sont des murs non maçonnés parfois, ou bien percés de portes et fenêtres qui ont pour mission de juguler le vent et le froid sans nuire à l'éclairement et à l'aération. Avec, de ci de là, la présence de curieux systèmes, des astuces, destinés à assurer

A Poligny (A) la lumière et la pluie accèdaient directement au bassin.

aux lavandières, une meilleure protection, un meilleur confort, un travail meilleur.

C'est ainsi qu'à Rumilly, sur les côtés du vieux lavoir en planches de Nicey, quatre panneaux coulissants pouvaient à volonté, descendre au contact de l'eau en hiver, ou être levés, pendant les beaux jours. Il en était de même à Villacerf ; à la belle saison, la porte et les panneaux qui fermaient le lavoir, du côté de la rivière étaient enlevés et les laveuses pouvaient alors profiter du grand air et jouir du paysage.

Que d'imagination donc, au service de ces femmes qui, régulièrement, fréquentaient le bord de l'eau. Elles y arrivaient, avec leur brouette, quand le chemin était carrossable, sinon la hotte au dos (Channes).

Le baquet fumait sur la brouette, plein de linge lessivé, la lavandière transportait aussi sa brosse et son savon et, parfois, son triolo et sa planche à laver quand ceux-ci, par crainte du vol, ne restaient pas en permanence, au lavoir.

Les toits alimentent en eau de pluie, le bassin de Lantages (A).

LE LAVOIR DE ROCHECOURT-SUR-BLAISE (HAUTE-MARNE)

Croquis de H. Multier repris par D. Juvenelle

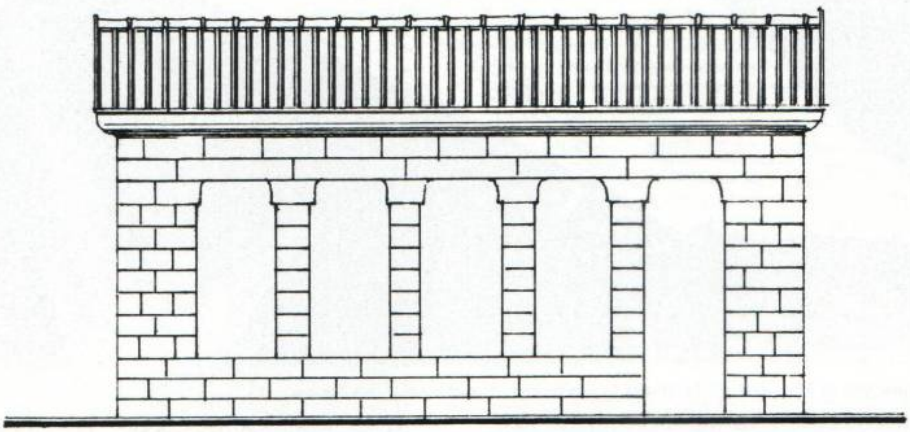

FAÇADE SUD

30 pieds 7 pouces = 9,93 m

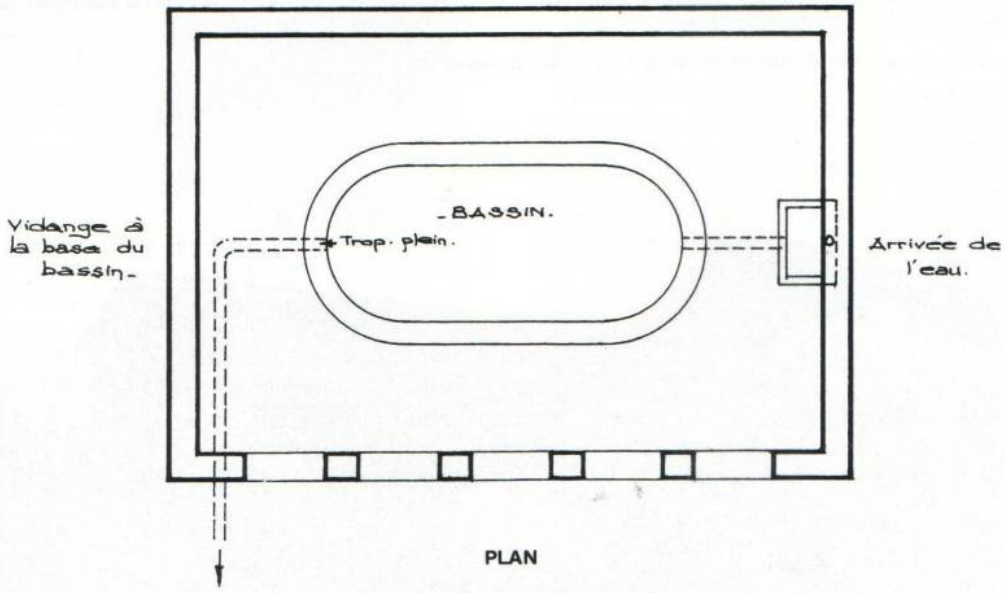

PLAN

largeur 21 pieds ou 6,81 m

UNE AIRE DE LAVAGE

Elles arrivaient donc, chacune à la place qu'elle avait réservée souvent bien longtemps à l'avance, devant la pierre ou la planche à laver.

C'est habituellement à genoux qu'on accédait à l'eau de nos lavoirs. C'est la raison pour laquelle nos lavandières possédaient chacune un garde-genoux le plus souvent rempli d'une paille formant coussin. Rares étaient les lavoirs où l'on pouvait laver debout. Les villes en ont connu ; parfois certaines bourgades de moindre importance (B gny-sur-Meuse, Braux, Petit-Mesnil). Partout ailleurs, l'eau arrivait au ras du sol, soit qu'on fasse en sorte que le niveau de cette eau reste stable, soit qu'on puisse surélever ou abaisser, selon les cas, le plancher.

Cette eau pouvait être celle de la rivière ou d'une mare sur laquelle s'ouvrait directement le lavoir. Point n'était besoin alors, de la canaliser, de la retenir, de l'enfermer. Il en était différemment lorsqu'elle provenait d'une source parfois peu abondante : il fallait la maintenir en un bassin dont les dimensions étaient variables mais dont la profondeur ne dépassait jamais 70 à 80 centimètres.

Ce bassin, muré et dallé afin que le nettoyage en soit facilité, était souvent unique mais parfois doublé pour que d'un côté on puisse laver et rincer de l'autre, accompagné souvent d'une auge pour les bestiaux. Les différents plans de lavage, rinçage et consommation d'eau se situant bien entendu, de l'aval vers l'amont.

Le maçon avait apporté tous ses soins à la construction de ce bassin, notamment dans le choix des matériaux : pierres ou briques pour le fond mais aussi, sur deux, trois ou quatre des côtés de belles dalles de pierre bien lisse, inclinées, affleurant l'eau et légèrement surélevées par rapport au sol du lavoir, propres à bien laver.

Le sol du lavoir, lui, a pu rester de terre battue mais on l'a, le plus souvent carrelé de dalles de pierre du pays, genre tuf, poreuses ; on l'a aussi pavé de briques à trous, de façon à ne point garder humidité ambiante. De toute façon, il a été conçu avec une légère pente, vers une rigole aménagée le long des murs, destinée à recueillir toute l'eau éclaboussée par les battoirs des laveuses ou essorée par la torsion des draps après rinçage.

Quand le sol était fait d'un plancher, mobile ou non, une planche inclinée remplaçait la pierre de lavage. Les laveuses s'agenouillaient tout au long de cette planche, de la même façon qu'elles auraient pu se trouver devant une dalle de pierre.

En d'autre cas, deux laveuses, l'une en face de l'autre, se trouvaient chacune à une extrémité d'une épaisse et large planche, horizontale, jetée au travers du bassin ou de la rivière. C'était une autre manière de s'installer, en certaines bourgades, toujours à genoux dans le ro-ya... Quand il n'était

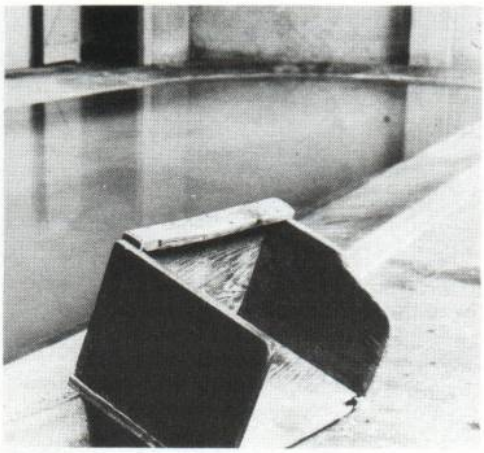

Le garde-genoux, *triolo, ro-ya...* **Cliché A.M. Berthé.**

Un bassin au sol, dans lequel se reflète la charpente du bâtiment. Vallentigny (A).

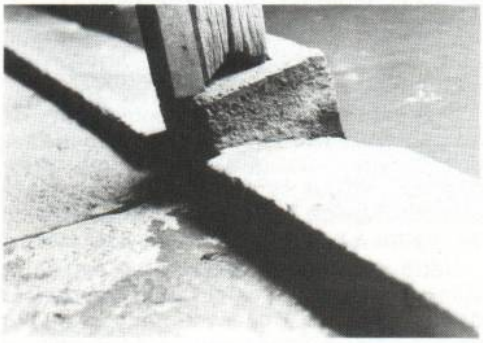

La pierre de lavage, en bordure de bassin. Poligny (A).

Autour du bassin, le sol est carrelé de dalles grossières. Lingey (A).

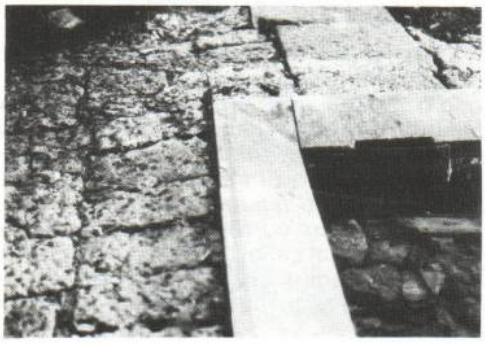

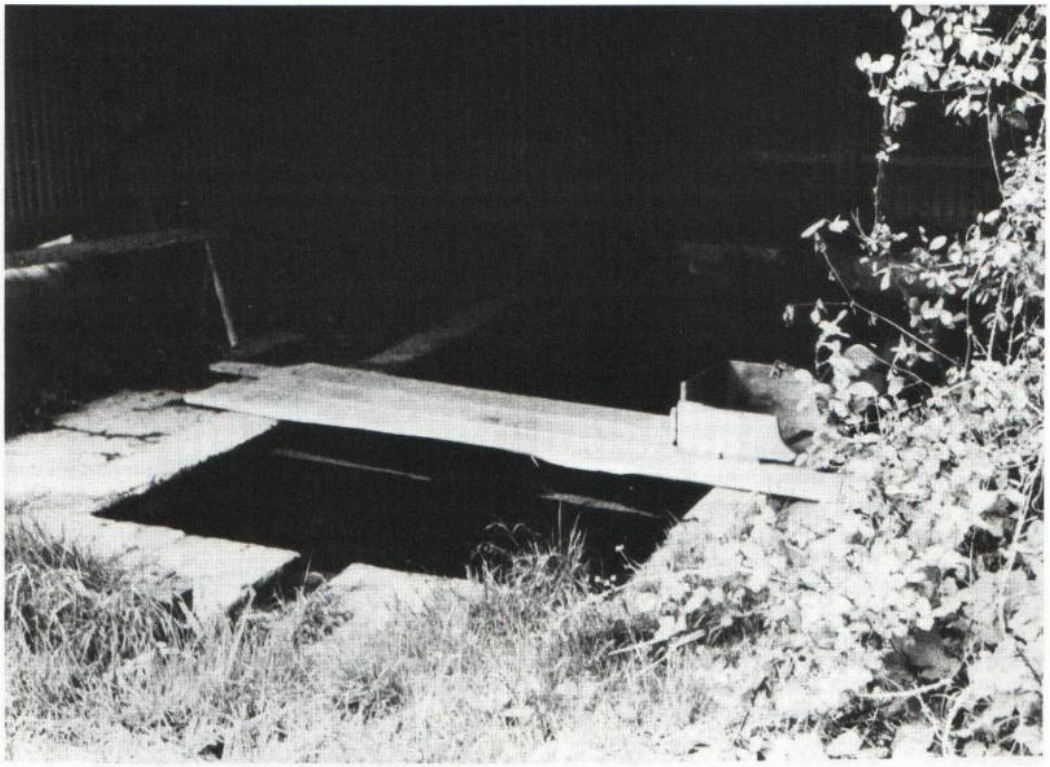

A chaque extrémité d'une planche jetée en travers du bassin Montfey (A). Cliché M. Henry.

possible de n'accéder au plan d'eau que d'un seul côté de cette planche et qu'elle ne pouvait être occupée que par une seule laveuse, son autre extrémité reposait sur une traverse ; la hauteur de ce support pouvait, selon les cas, être modifié.

On y lavait à plat car l'eau de lavage pouvait s'écouler dans le bassin qu'elle surplombait.

Que cette traverse s'appuie sur de simples piquets ou qu'elle soit soutenue par des étriers métalliques, quel que soit le système, le but était atteint : maintenir le plan de lavage à hauteur convenable et permettre à nos laveuses d'accéder à l'eau.

Cette planche « à deux » était mobile. A Villeneuve-au-Chemin, elle était la propriété de la lavandière. Celle-ci la transportait sur sa brouette donnant ainsi à son véhicule l'impression d'avoir des ailes.

A BONNE HAUTEUR AU-DESSUS DE L'EAU

Les laveuses devaient se tenir à hauteur convenable par rapport au niveau de l'eau, que cette eau soit calme ou courante, d'un faible débit ou abondante, sujette aux crues ou non ; quel que soit le mode d'alimentation du bassin, qu'il s'agisse, d'une source tranquille, d'une mare immobile, d'un ruisseau impétueux ou rêveur ; à moins qu'on ait disposé d'un canal artificiel de dérivation ou, de façon plus moderne, utilisé l'adduction d'eau, ses tuyaux de plomb, avec ou sans robinet.

L'essentiel était que cette eau puisse être utilisée dans les meilleures conditions ; les laveuses en avaient besoin en suffisance ; elles réclamaient en même temps un certain espace pour étaler leur linge sur l'eau, notamment leurs draps. Il était nécessaire que toutes les salissures soient emportées, avec les dernières traces de savon.

Dans le cas d'une rivière ou d'une mare, point n'était besoin de retenir l'eau ; le plan d'eau existait à l'état naturel ; on installait le lavoir sur la rive.

En bien d'autres cas, il a été nécessaire de recueillir cette eau, de la bloquer, de la garder en suffisante quantité et sur une surface convenable.

Un lavoir à deux niveaux à la Giberie. Petit-Mesnil (A). (Voir aussi le croquis de la page 16).

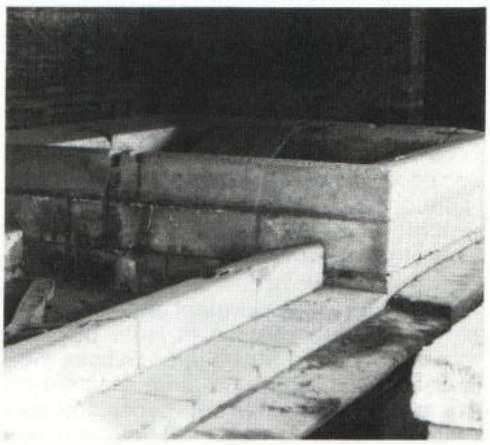

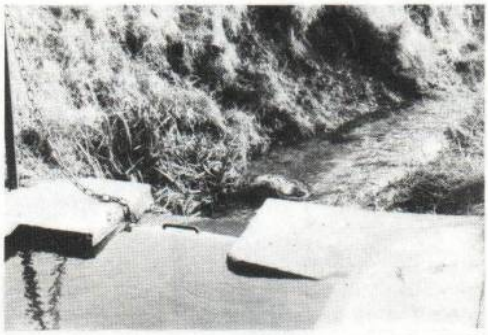

Une vanne simple, gardée par une chaîne, à St Dizier.

La pompe d'alimentation du lavoir de Vauchonvilliers (A).

Selon la manière dont chaque constructeur avait résolu les problèmes d'arrivée et de maintien de l'eau, chaque bassin différait du voisin.

L'eau parvient souvent au lavoir sans contrainte. Elle y entre fort naturellement, en amont, l'emplit et, encore plus librement en sort, guidée par une ouverture pratiquée à la partie supérieure du bassin, vers l'aval. C'est le trop-plein.

Pour le nettoyage périodique de ce bassin, on a souvent prévu une bonde de vidange qui permet de vider complètement le bassin. Ce peut n'être qu'un simple tampon de bois *na-yé* de chiffons qui obture un orifice situé dans la partie la plus basse du lavoir mais cette bonde est parfois assortie d'un mécanisme qui en permet la manœuvre.

A Brevonnes, le nettoyage du lavoir était effectué chaque semaine par l'employé communal. A Rachecourt, cela se faisait chaque dimanche.

Le lavoir s'emplit donc et se vide par gravitation, alimenté par une source le plus souvent et parfois par une pompe à main (Amance) ou une éolienne (Pargues).

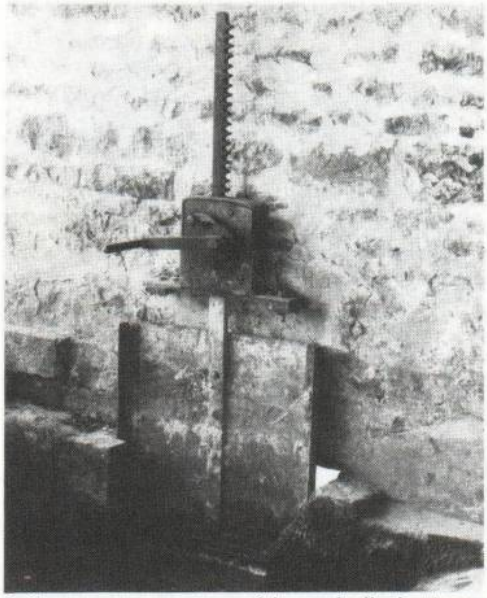

Cette vanne se manœuvre à la manivelle. Lantages (A).

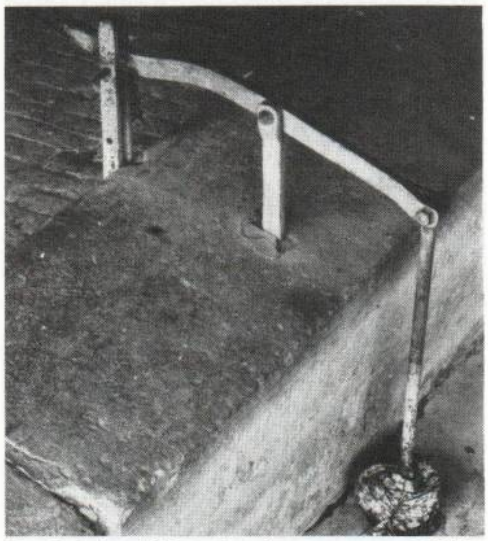

A La Rothière (A), bonde qu'on manœuvre à l'aide d'une poignée articulée.

Une éolienne alimentait en eau le lavoir de Pargues (A).

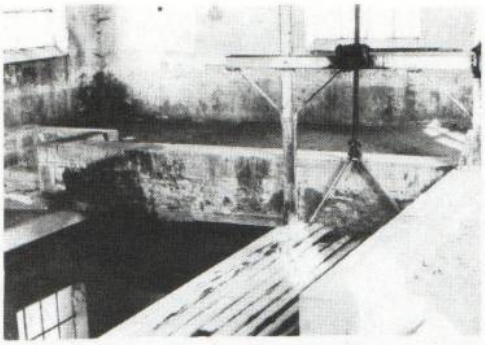

A Villemorien (A), accès direct à l'eau d'un côté. Plancher mobile de l'autre.

A Poligny (A), une vanne extérieure commande le niveau, en amont du lavoir.

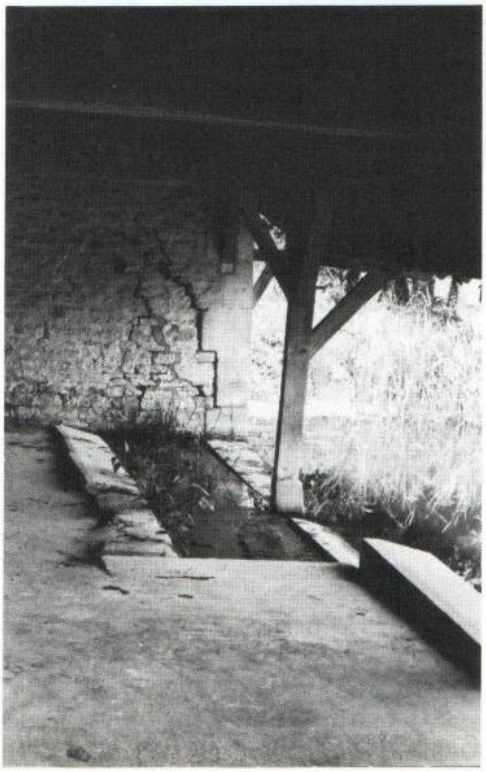

A La Giberie (A) il a été prévu deux niveaux de lavage.

Le système de levage du plancher est actionné par un volant. Villemorien (A).

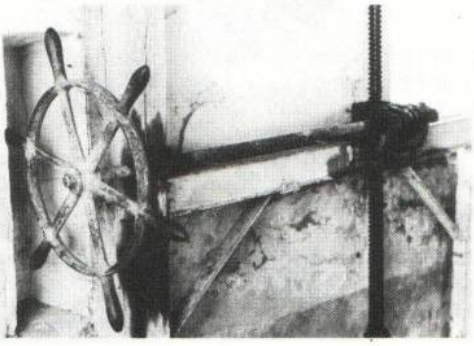

Un système de levage archaïque à Yèvres (A).

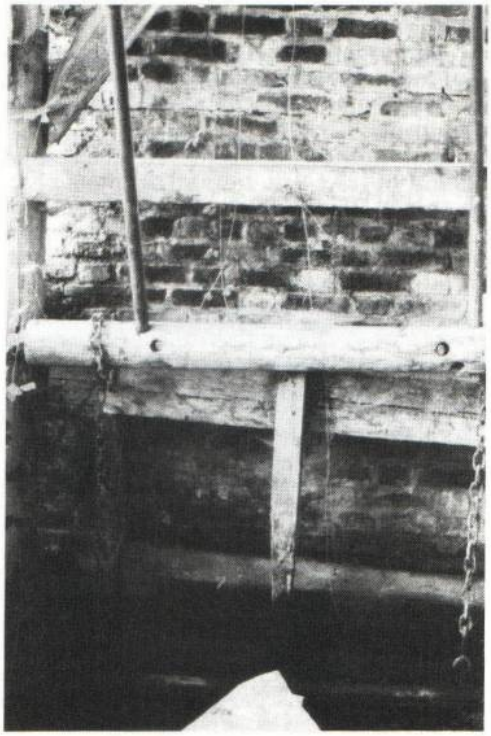

En d'autres lieux, la sortie de l'eau, et quelquefois l'arrivée, sont réglées par des vannes. De la plus simple planche coulissant entre deux encoches de pierre, aux vannes métalliques, la diversité est grande. Ici, on peut immobiliser la vanne grâce à une goupille qui s'insère à la fois dans la queue de la vanne et dans son support. Ailleurs, on a installé une crémaillère et sa manivelle.

C'est une vanne qui règle l'arrivée d'eau dans le lavoir de Poligny mais elle commande l'entrée d'un canal extérieur au bâtiment. L'eau de la source s'écoule naturellement vers la rivière par l'intermédiaire de ce canal. Le fait de baisser ou monter la vanne oblige une partie de cette eau à passer par le bassin du lavoir ou bien, l'en détourne.

Il n'est pas toujours possible de juguler la montée des eaux par une simple vanne. En certains lieux, des crues importantes sont à craindre chaque année. Il faut les subir ; en particulier lorsque le lavoir est installé directement au-dessus du plan d'eau sans qu'un bassin ait été aménagé. Le génie inventif de nos ancêtres a su, là aussi, pallier le fait que le niveau des eaux varie selon la saison.

A La Giberie, commune de Petit-Mesnil, le maçon a prévu deux niveaux de lavage. Lorsque l'eau de la mare était au plus haut, les laveuses utilisaient le niveau supérieur ; elles descendaient d'une marche à la saison sèche.

Dans le lavoir de Villemorien, il existe deux possibilités d'accéder au plan d'eau. D'un côté, le sol et la pierre à laver sont fixes et compatibles avec une arrivée d'eau réglée par une vanne. En prévision d'une possible et soudaine montée des eaux, on a installé, de l'autre côté du bassin, un plancher mobile qu'un système à volants peut, à volonté, monter ou descendre.

De tels planchers existent en de nombreux lavoirs, mus par différentes mécaniques. La plus archaïque est sans nul doute celle avec laquelle on levait le plancher du lavoir de Yèvres. Il s'agit de deux tourets placés aux deux extrémités du plancher, reliés à celui-ci par des chaînes, et qu'on manœuvre avec de simples bâtons. On agissait ainsi sur les tourets des voitures gerbières, qui servaient à brêler la perche et la corde de moisson.

D'autres systèmes existent qui, toujours par l'intermédiaire de chaînes ou de cables et grâce à un mécanisme fait de poulies crantées mues par manivelle, amènent le plancher à bon niveau. Ceux-là nécessitent que passent en plafond, les axes de transmission des poulies. En revanche, là où on a imaginé de faire supporter le poids du plancher par deux énormes vis métalliques, elles-mêmes soutenues par deux potences bloquées sur le sol, à chaque extrémité du lavoir, on a évité bien des complications de transmission.

Ces différents systèmes de levage fonctionnaient grâce à des volants (Villemorien),

Les chaînes de levage du plancher au lavoir de Jeugny (A).

à des manivelles (le plus souvent) ou bien encore grâce à deux énormes écrous à tenons (Rumilly), les uns et les autres abondamment garnis de graisse.

Ainsi l'homme a-t-il cherché — et il y a réussi — à domestiquer l'eau, à l'enfermer en un bassin ; il a fait en sorte que les laveuses puissent, mécaniquement parfois, se tenir au contact de l'eau. De toutes façons et partout, on ne peut que constater son ingéniosité.

Pignon, roue dentée et chaîne à Trannes (A).

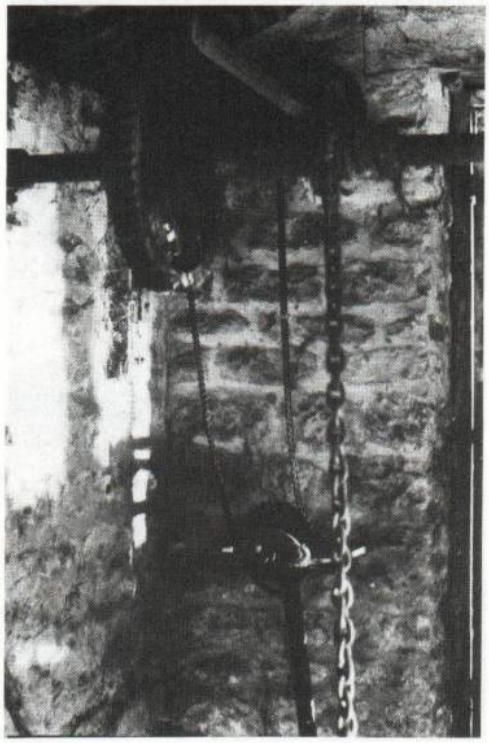

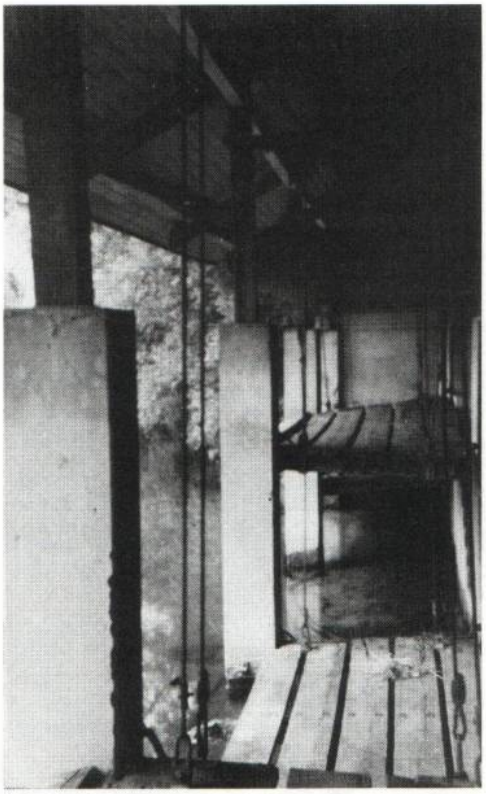

Les planchers suspendus du lavoir de Courbéton (A).

Les planchers suspendus du lavoir de Courbéton (A).
Ph. A. Chartier.

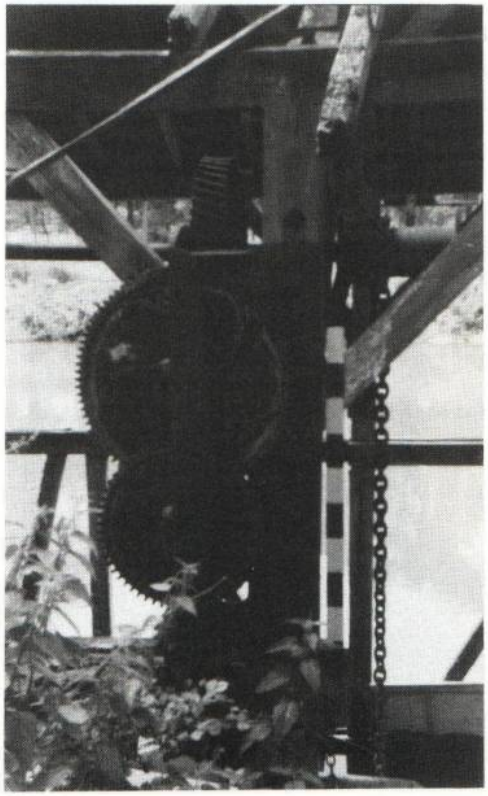

UN LIEU DE TRAVAIL ET DE RENDEZ-VOUS

Nos laveuses étaient à l'abri de la pluie et, parfois, protégées des atteintes du vent. Elles pouvaient bénéficier de bonnes conditions de travail puisque le sol était pavé ou carrelé quand il ne s'agissait pas d'un plancher, plus confortable encore.

Une rigole était généralement prévue, longeant les murs. Outre les eaux qui débordaient de la pierre à laver, ce caniveau recueillait les eaux qui provenaient du linge mis à égoutter après avoir été rincé. Cela sur un simple tréteau, ou même sur une traverse de la charpente du bâtiment. Plus souvent, une barre spéciale était scellée tout au long des murs.

Parfois des emplacements étaient prévus à bonne hauteur pour y déposer panier à linge, lessiveuse, brosse et savon, maçonnés dans les murs, en forme de niches ou bien simples pierres en saillie.

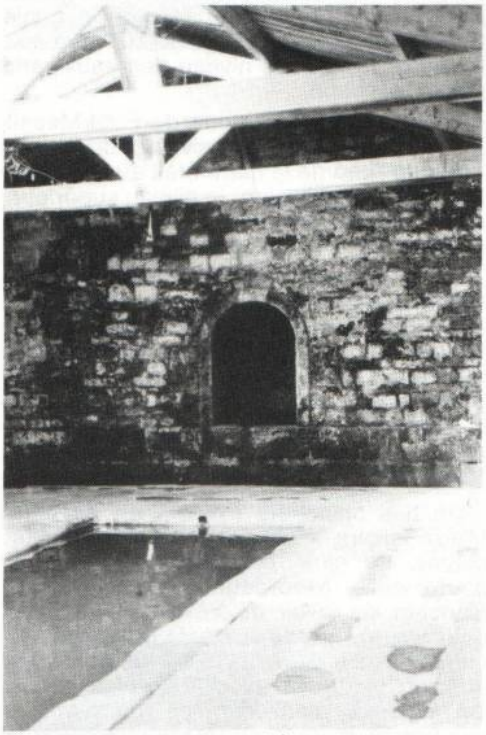

Une niche dans un lavoir de St Dizier (HM).

Ici et là, une cheminée occupait un coin du lavoir et permettait de garder au chaud la lessive. Par temps froid, c'était un avantage non négligeable.

Tous ces aménagements participaient au confort des laveuses.

Les lavoirs étaient souvent complétés par une fontaine où on avait la possibilité de prendre de l'eau pour la boisson ; les lavoirs étaient jouxtés presque toujours d'un abreuvoir ; on y rencontrait du monde, il était devenu le lieu de rencontre idéal, tout au moins pour la population féminine.

Pierre d'angle.

Le linge mouillé s'égoutte sur une simple traverse.

On l'appelait la chambre des députés (St Mards). *Les dernières nouvelles s'y commentaient au bruit des palotes* (Brevonnes). *Sur les murs du fond, on pouvait lire : Palais des Bavardes* (Rachecourt).

Il est certain que toute la vie du pays était passée au crible par les femmes qui jacassaient et cancannaient sur leurs semblables. Les «on dit» devenaient des calomnies ; des clans se formaient. Des vengeances s'y exerçaient de temps à autre et prenaient la forme de bains forcés. Incontestablement, les lavoirs ont servi de lieux de rendez-vous.

Mais on y lavait, principalement. *Les lavandières qui le fréquentaient habituellement laissaient leur boîte à laver sur place, une place qui était toujours la même, ce qui n'empêchait pas de nombreuses chicanes* (Rachecourt).

Je la vois encore partir, notre ancienne voisine, en plein hiver, les mains noueuses, déformées, rouges, avec sa brouette de bois peinte en bleu sur laquelle elle avait chargé la lessiveuse toute fumante, une grande bassine zinguée, la boîte, le savon de Marseille et le battoir.

Pour aller jusqu'au grand lavoir situé en plein courant d'air, près du pont de la Seine, il lui fallait, selon l'endroit où elle chargeait, pousser parfois sa brouette sur plus d'un kilomètre. Elle était, si j'ai bonne mémoire, vêtue d'une robe bleue à petits pois blancs, avec un grand fichu noir qui lui couvrait la tête et les épaules. Elle avait aux pieds des sabots à lanière de cuir avec de la paille ou des chaussons, avec des bas épais et gris.

Je ne connaissais pas bien le lavoir de St Lyé car il était défendu aux enfants d'aller embêter les laveuses. On risquait de tomber à l'eau. Il y avait d'ailleurs une barque à proximité du lavoir pour parer à tout accident.

Une barre d'égouttage au-dessus de la rigole du sol.

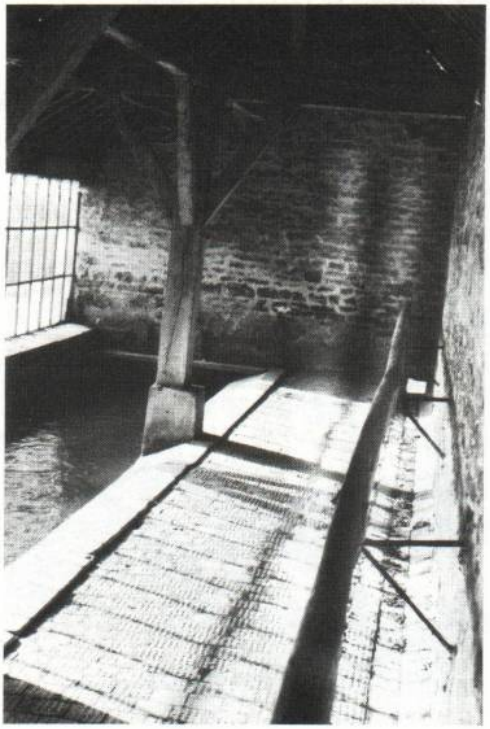

Le lavoir de Vauchonvilliers (A) abrite maintenant la moto-pompe.

Une lavandière en 1977. Ph. P. Dauvin.

En revanche, j'ai conservé dans l'oreille le bruit des battoirs, celui des conversations et des rires résonnant sur l'eau, alors que nous allions nous baigner sur la plage d'en face, un peu avant les vacances avec notre instituteur.

Heureux enfants *qui allaient souvent rejoindre leur mère au lavoir, qui se faisaient disputer parce qu'ils troublaient l'eau et la salissaient en jouant avec un bout de bois, en faisant des ricochets ou en soulevant des pierres pour essayer de prendre les cabots et les chatouilles* (Trancault).

C'était un autre temps.

ET MAINTENANT

Le lavoir n'est plus fréquenté. A quelques exceptions près, on n'y vient plus laver. On ne fait plus provision d'eau à la fontaine. L'abreuvoir est délaissé.

Quand on reste fidèle au vieux lavoir c'est qu'on désire *économiser l'eau de ville* ou *qu'on y trouve l'eau plus douce que celle du robinet* (Courtenot).

Le vieux lavoir abrite encore quelques rares lavandières mais *on y décrasse, après les vendanges, tabliers et imperméables* (Voigny).

Les municipalités répugnent à entretenir les lavoirs inutiles. A Champignol, un seul d'entre eux semble mériter qu'on s'occupe encore de lui. Une tendance cependant se dessine, qui veut qu'on essaie d'en sauver quelques uns. Au mieux on donne au bâtiment une autre destination. Le lavoir de Vauchonvilliers abrite maintenant la moto-pompe ; celui de Troissy sert de salle de réunions. Il devient Maison des Jeunes à Machy, salle polyvalente à Pargues, ailleurs, gîte d'étape... Quelques uns sont rénovés et conservés en l'état.

Les autres, peu à peu, disparaissent.

Aujourd'hui, à Ossey, *le bardage du vieux lavoir s'écaille, les tuiles s'envolent et la porte bat au vent. Son bassin s'envase, il est envahi par le cresson, les iris d'eau et... les détritus ménagers.*

Reste le souvenir !

Jean Daunay.

NOUS NE CROYIONS PAS SI BIEN DIRE

Dans notre précédent numéro, nous avions évoqué quelques défauts de pagination. Dans le nº 80 notamment, certaines pages avaient été inversées. Et nous offrions — nous offrons toujours — de remplacer le ou les bulletin(s) défectueux. Nous serions en effet désolé que nos abonnés soient lésés.

La chance n'était pas de notre côté et « La Maison du Vigneron » a été, elle aussi quelque peu malmenée.

Que ceux qui ont été ainsi désagréablement surpris acceptent encore de nous excuser.

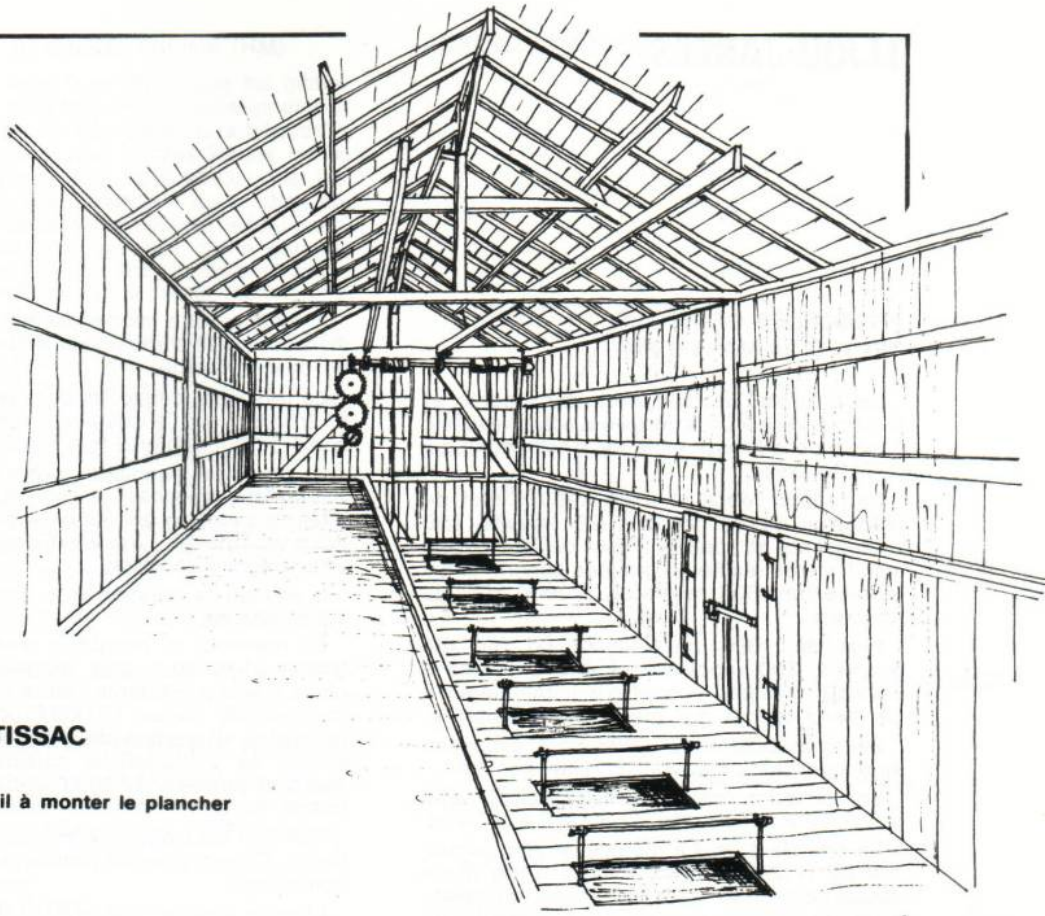

ESTISSAC

Treuil à monter le plancher

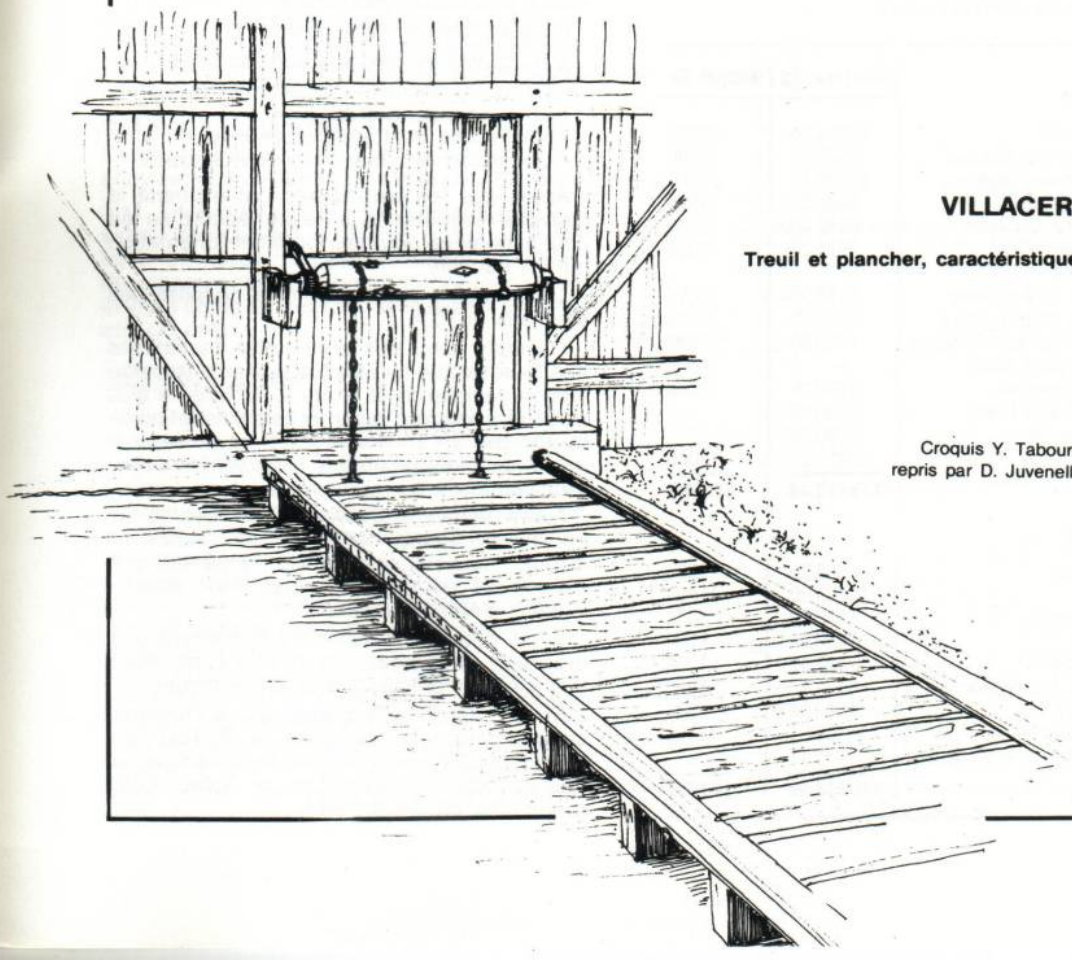

VILLACERF

Treuil et plancher, caractéristiques

Croquis Y. Tabouret
repris par D. Juvenelle.

LIJOU-JASÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TROYES 24 MARS 1984

Le président accueille les participants et présente les excuses qui lui ont été adressées. Il remercie la Presse et Jeune Champagne qui nous accueille.

Le rapport moral et d'activités fait état de l'adhésion de 12 Groupes (90 enfants, 250 adolescents et adultes) à jour de leur cotisation. Il y a en réalité 14 groupes adhérents qui représentent 600 membres, précise Michèle Andrieux.

Plus de 1000 bulletins nº 86 ont été envoyés. 200 rappels vont être expédiés à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement. Un merci spécial aux membres bienfaiteurs.

Les publications de 1983 sont évoquées ainsi que celles qui vont paraître en 1984.

La formation des jeunes musiciens aura coûté cette année près de 8000 F à la Safac.

Le président tient à rappeler le rôle primordial de l'« administration » dans la vie d'une association, faite non seulement d'« idées » mais de « présence » et d'une quantité de petites tâches quotidiennes répétées. Un exemple : les 500 anciens bulletins expédiés en ces 80 derniers jours.

	Comptes 83	Budget 84
PRODUITS		
Abonnements	34364,60	40000
Cotisations des Groupes	8370,00	10500
Vente anciens numéros	29196,40	24000
Vente cassettes	3060,00	3000
Participation stagiaires	6840,00	15000
Reversement T.V.A.	2971,22	4000
Subventions		
Conseil Général Aube	9450,00	10000
Conseil Général Marne	1800,00	2000
Conseil Général Hte Marne	1200,00	1500
Temps Libre Aube	—	2000
Caisse Epargne	1700,00	2000
Loisir Social Reims	5000,00	—
Don Lecotté	1000,00	—
Divers	10461,22	5000
	115413,44	**119000**
CHARGES		
Assurances	698,26	1000
Stages	12794,00	15000
Déplacements	6146,00	8000
Frais PTT	3289,30	5000
Documentation	188,99	1000
Matériaux Fournitures	8044,46	8000
Equipement	1500,00	1000
Edition Revue	75607,01	80000
Versement aux fonds libres	7145,42	—
	115413,44	**119000**

Il évoque une modernisation souhaitable mais s'inquiète d'une administration qui risque de devenir lourde.

La trésorière donne les comptes de l'année en insistant sur le chapitre : vente d'anciens numéros qui conforte nos finances.

Le conseiller technique signale l'adhésion de 2 nouveaux groupes (Creney et Arc-en-Barrois). Il félicite ceux qui ont fait un effort particulier : Wassy-Carnaval ; Jasées-Enquête ; Jeune Champagne-Exposition.

Il évoque la création d'un Conseil scientifique régional.

Et présente la maquette d'une revue au format 21 × 29,7, plus commerciale, moins chère que la précédente (référence au nº sur la chemise) 36 pages, 17 000 F contre 22 000, possibilité d'insertion de grandes photos, de cartes, de participations musicales. Recette publicité prévue : 12 000 F, moins le démarchage.

Il est envisagé aussi d'éditer deux disques en livrets. Ceux-ci seraient distribués par le circuit commercial.

Michèle Andrieux fait le bilan des stages de haut niveau musical organisés en 1983 : ils coûtent fort cher à la Safac (et au Groupe qui reçoit, précise un participant).

Il faudra trouver l'équilibre.

Des questions diverses sont abordés :

- Concours annulé du collectage des comptines et chansons enfantines ;
- Recherche du Patois champenois ;
- Cotisation des membres des Groupes.

Après que les participants ont examiné la nouvelle maquette de la Revue l'accord se fait pour adopter ce nouveau format et l'orientation qui en découle.

Le président aborde enfin le chapitre des élections au C.A.

Compte tenu des contraintes matérielles très lourdes que lui paraît apporter la transformation décidée de la revue, il déclare ne plus se sentir capable d'assumer l'administration de la Société. En conséquence il ne présentera pas sa candidature au C.A. La trésorière, aussi, s'abstiendra.

Après échange d'idées, il est décidé de continuer comme par le passé jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale soit convoquée début septembre. Pour élire le Conseil d'Administration.

A ce nouveau conseil d'administration, le président et la trésorière rendront les bilans financiers et préciseront le stock revues.

M. J.-L. Gauthier représentant le Directeur départemental Temps Libre et R. Piat vice président du Conseil Général concluent par un mot aimable à l'égard de la Safac, cette assemblée générale 1984.

De M. J.-Cl. ETIENNE. Foulain (HM)

Je tiens à vous faire savoir que les gitans nomment le hérisson *niglou*, renseignement recueilli auprès de mon frère qui a fréquenté les milieux gitans aux Saintes-Maries de la Mer. Vous n'êtes pas sans savoir que les bohémiens et gitans raffolent de la chair de cette malheureuse petite bête qu'ils font cuire sur un feu de bois, enrobée d'une gangue d'argile. Après cuisson, les piquants se détachent d'eux-mêmes de la peau, restant pris dans l'argile cuite.

D'après les gitans, il y aurait deux sortes de *niglous*, les « nez de chien » et les « nez de cochon » (de la forme de leur museau). Seuls les « nez de cochon » seraient comestibles, la chair des « nez de chien » étant amère.

Je possède un certain nombre de livrès sur les animaux mais je n'ai trouvé dans aucun d'eux une référence à un tel dimorphisme ; tous précisent bien qu'il n'existe qu'une seule espèce de hérisson dans toute l'Europe (il en existe d'autres espèces sur d'autres continents).

J'ignore totalement l'étymologie du terme *niglo* ou *niglou*.

Même réponse de M. Jacques de la Garde (Paris).

A LA DÉCOUVERTE DE L'AUBE RURALE

C'est un petit guide vert, à la fois méthodique et par là efficace, rassurant, en même temps qu'agréablement désordonné, agréable donc, et attirant.

Un, de Troyes
je m'en vais Aubois
cueillir des surprises
dans un pays neuf

Un pays neuf en effet, que nous ne connaissons pas encore suffisamment et que nous invitent à parcourir les responsables de la Chair Salée : 7, rue des Noës, 10300 Ste Savine

RENÉ GANDHILHON.

Commerçants, vignerons et tonneliers champenois en Russie au cours du XIX^e^ iècle.

M. Michel Bessière nous communique cet extrait des *Cahiers du Monde russe et soviétique* en lequel l'auteur démontre comment des champenois s'en furent porter leur savoir et leurs produits, très loin, en Russie, il y a cent ans de cela.

MOULINS A VENT

M. Jean Roussiau nous signale que deux moulins à vent existaient autrefois, l'un à Lantages, l'autre à Crésantignes (A).

Celui de Lantages tournait au lieudit Les Erbues. Celui de Crésantignes s'élevait en haut de la côte derrière l'église, à la limite du finage avec St-Phal.

Nous recevrons avec gratitude tout renseignement concernant nos anciens moulins à vent et surtout des croquis, descriptions ou autres documents.

En Aube, nous dit Rosérot, dans son dictionnaire de la Champagne méridionale, plus de 150 moulins à ailes.

Au moment où on parle de reconstruire deux moulins à vent — l'un dans la Marne, l'autre dans l'Aube (voir notre n° 87-13) — toute information précise sera la bienvenue.

AUXON. LAVOIR DU HAUT

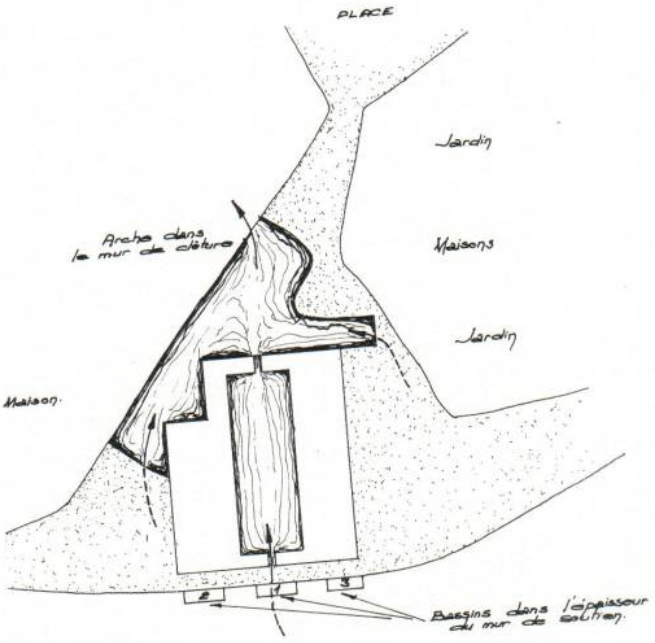

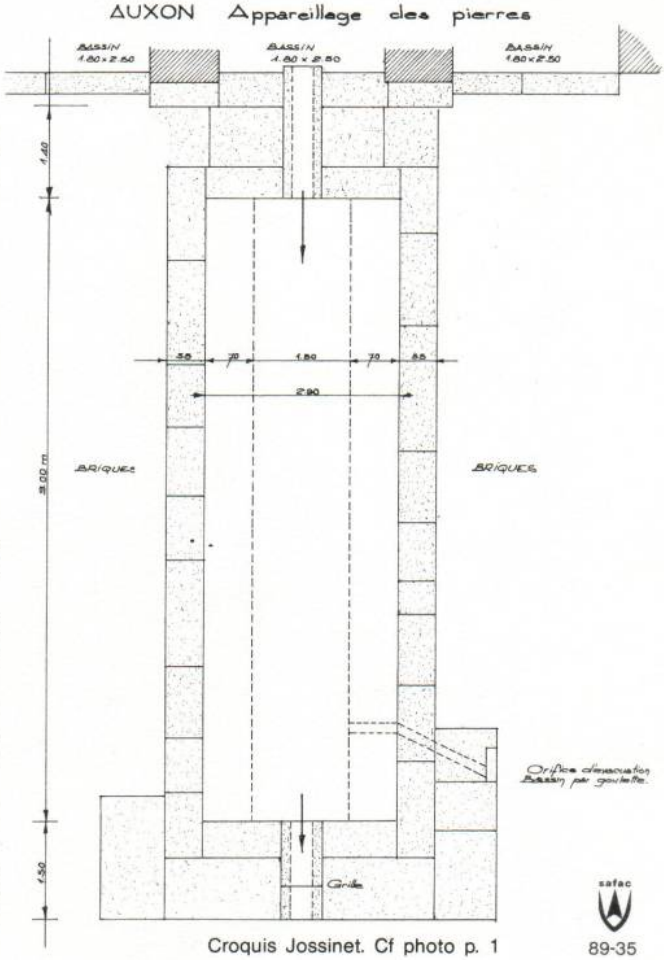

Croquis Jossinet. Cf photo p. 1

Supplément à la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE n° 80 d'octobre 1982
C.P. 53035 . Gérant: J. Daussay . RUMILLY 10260 St Parres lés Vaudes

ADHÉSIONS . ABONNEMENTS . 1983

Votre situation vis à vis de la Safac.

(1) Vous avez déjà réglé votre cotisation 1983. Merci.

(2) Vous n'avez pas encore versé la somme de 60F pour votre abonnement 1983. Nous vous serions reconnaissants de le faire sans tarder. Pour ne pas oublier. En sachant bien que vous nous aidez à "tenir le coup".

Croyez à notre sympathie

CCP Safac 16 832 44 Paris

LES LAVOIRS.

Il s'agit ,plus expressément, des lavoirs collectifs. (Mais les lavoirs individuels ne sont pas exclus, toutefois qu'ils comportent une installation fixe:planche à laver, abri...)

Bien que semblables quant à l'utilisation qu'on en faisait, les lavoirs font apparaître bien des différences dans leur conception et leur organisation. Jusqu'ici,il semble qu'on ait trop privilégié l'architecture,ne retenant de ces bâtiments que leur ancienneté ou bien l'harmonie de leur construction.

Il est évident que ceux-là sont à sauvegarder, qui sont les plus anciens, qui s'insèrent le mieux dans un site.Mais ceux-là,seuls, garderont le souvenir de la façon dont ils étaient approvisionnés en eau.Dans ceux-là seuls, il sera possible de connaître comment les lavandières pouvaient s'installer. Encore faudra-t-i que le lavoir n'ait pa été transformé intérieurement et qu'on ait jugé bon de conserver l'appareillage qui permettait aux laveuses de laver.

On doit examiner un lavoir dans ses moindres détails.

Merci d'essayer de répondre aux questionnaires qui suivent,

en tout ou en partie,

à l'encre ou au brouillon,

avec croquis ou photos si possible,

selon votre bonne habitude...

Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois

LAVOIR de [ ] Département: A - M - HM.

Informateur: M . . . . adresse:

Situé: sur la rivière de . . . la source de . . .

une fontaine . . .. une mare . . . .

Si possible date approximative de construction: . .

Bâtiment Plan (croquis qui fait apparaître le plan d'eau)

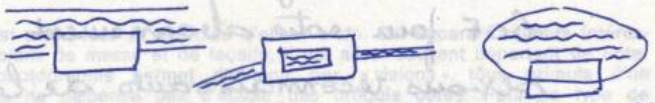

ou . . .

Couverture en . . .

forme du toit - charpente

Murs en . . .

Accès, éclairement:

(portes, fenêtre, éclairemnt par le toit...)

Approvisionnement en eau

Bac ou non

Niveau de l'eau - au sol ou au plancher

à hauteur de ceinture

Niveau constant Quel système Vannes? croquis

Niveau variable

-Quel appareillage permet d'amener la planche à laver au niveau convenable

. on déplace les planches à bras (système d'accrochage?)

. il existe un système de chaînes, poulies, manivelle... description précise.

Les planches à laver

fixes - mobiles

places des laveuses latéralement

en bout

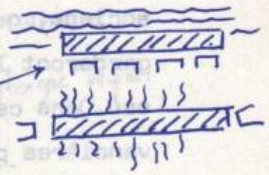

ou

Lisez aussi, attentivement, les fiches jointes, éditées par la Maison de la Culture André Malraux de Reims et conçues par notre Conseiller technique G. Roy. Elles vous permettront, si vous le désirez, d'affoner votre réponse.

De toutes façons, REPONDEZ

Safac RUMILLY 10260 St Parres les Vaudes
tél (25) 4 5 9 2 1 4

Merci de votre toujours bonne collaboration sous quelle forme qu'elle se manifeste

MCAM E-04

QUESTIONNAIRE, PLAN D'ÉTUDE D'UN LAVOIR

L'étude d'un lavoir comprend le relevé du bâtiment (plans, croquis, photographies) et de ses matériaux constitutifs mais également la recherche de ses caractères sociaux et juridiques au sein de la communauté villageoise. Cette recherche sera effectuée par enquête orale mais également en dépouillant les archives municipales et bibliothécaires.

1 — **Bâtiment :** situation cadastrale, plan au sol, élévation, profil, matériaux utilisés...

2 — **Construction :** artisans, entreprise, à quelle date... Qui a pris la décision, quand, pourquoi... Choix de l'emplacement, autre bâtiment antérieur, fait partie d'un ensemble (four, halles, marché...) Entretien, réparations, transformations... Accès, rue, chemin, place... Procédé de construction, critère, choix du type, origine des matériaux, locale, lointaine, coût...

3 — **Eaux :** rivière, mare, source, captage, canalisation... Qualité de l'eau, propriétés physiques, magiques, médicinales... Connaissance du régime des eaux, régulation, réglementation, utilisation pour d'autres usages, abreuvoir, fontaine...

4 — **Utilisation :** qui utilise, a utilisé, hommes/femmes, catégories socio-professionnelles, aire d'utilisation... Rassemblement de la communauté féminine, lessives, lavages, quand, hiver/été ; apogée/déclin de l'utilisation.

5 — **Fonctions :** lavage, rinçage, fontaine, abreuvoir, source d'eau potable, nettoyage des matériels...

Espace social, activités de commerce, loisirs, discussion.

Autres lieux de lavage, désaffection, quand, pourquoi...

6 — **Caractères sociaux et juridiques :** Affectation à une catégorie particulière de villageois, symbole d'une profession, laveuses professionnelles...

Droits à payer, contributions, interdits... Lieu de rencontre, rendez-vous, jeux, enfants, adolescents, femmes...

Significations magico-religieuses, pratiques, coutumes, graphitis, objets, accessoires, matériel laissé dans le bâtiment, histoires, contes, légendes, chants...

7 — **Opinions :** usagers anciens, nouveaux, non-utilisateurs, commodités, avantages, inconvénients, désaffectation, pourquoi, rénovation, nouvel usage, conservation, pourquoi...

RELEVÉ D'UN ÉDIFICE

Ce travail est avant tout un exercice d'observation. S'il apparaît toujours intéressant d'établir les plans de masse et de façade, il est aussi souvent important de noter les détails. La photographie permet d'obtenir des « visions » tous azimuts d'un bâtiment mais elle ne dispense pas d'établir des croquis cotés. Pour ce type de recherche, il est préférable de travailler à deux personnes. Se munir d'un support rigide qui fera office de « table à dessin », papier, crayons et d'appareils de mesures, mètre, décamètre, double décamètre ainsi que d'une boussole qui permettra de préciser l'orientation du ou des bâtiments.

1 — **Relevé :** « visiter » l'édifice, extérieur, intérieur puis choisir les éléments à relever : plan, coupe, façade... Dessiner sans se donner d'échelle, en respectant au mieux les proportions, lorsque l'on dessinera des éléments fictivement « coupés » (murs, poutres, poteaux...) ceux-ci seront noircis ou hachurés, tous les traits auront une signification, les pointillés signaleront les parties « cachées », des tirets indiqueront les parties projetées, certains détails pourront être dessinés séparément et seront réinsérés lors de la mise au net.

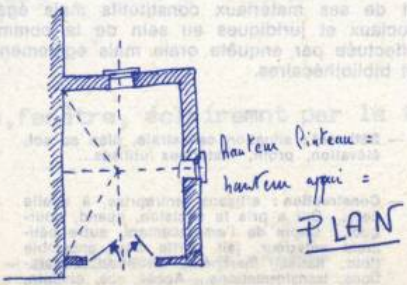

2 — **Plan :** c'est la vue du bâtiment « au sol » mais en considérant que celui-ci est fictivement coupé à environ 1 mètre du sol, cette disposition permet de mentionner les ouvertures (portes, fenêtres...). Prendre les cotes en « cotes cumulées » c'est-à-dire, partir d'un point zéro (ex. angle de murs) dévider le ruban gradué le long de la surface en lisant les mesures au fur et à mesure et les reporter sur le dessin. Pour obtenir des relevés précis, il est indispensable de mesurer les diagonales pour « reconstruire » les angles exactement. Les différents niveaux seront notés à partir d'un point de référence noté plus/moins 0 et seront précédés de la mention + ou — selon qu'ils seront positifs ou négatifs (ex : — 10 ou + 12). L'ensemble des cotes sera toujours indiqué avec la même unité de mesure (généralement le centimètre). Noter les hauteurs d'appuis de fenêtres, linteaux, plafonds... et bien préciser le matériau.

3 — **Coupe :** Dessiner tout ce qu'un plan fictif vertical situé dans l'édifice, coupe, rencontre ou permet de « voir ».

4 — **Façade :** Dessiner, en respectant au mieux les proportions, la façade « projetée » sur un plan fictif qui lui est parallèle.

5 — **Perspective :** Dans certains cas, on pourra établir certains détails selon une vue perspective permettant d'en déduire les volumes.
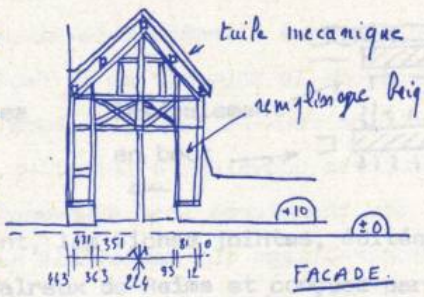
6 — **Mise au net :** La restitution se fera sur une table à dessin. On reporte sur calque les différents éléments, plan, coupe, profil, façade... en se fixant une échelle de reproduction — 1 cm par m, 2 cm par m... — ce procédé permet ensuite de comparer les différentes vues de l'édifice par superposition.